La Survivance

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 30 AVRIL 1958 — No 23

De passage



M. Gilles Lefebvre, fondateur et directeur des "Jeunesses Musicales" qui visitera Edmonton en cette prochaine fin de semaine. M. Lefebvre est actuellement en tournée de propagande dans l'Ouest canadien.

Autour du monde

L'événement majeur des jours écoulés a été la plainte déposée par l'URSS devant le Conseil de Sécurité de l'ONU au sujet du danger que représentaient pour elle les vols des bombardiers stratégiques américains au-dessus du Grand Nord. La nouvelle de la plainte a été divulgée par le ministre des Affaires étrangères soviétique au cours d'une conférence de presse à Moscou. Le conseil de sécurité, qui s'est réuni le lendemain, c'est-à-dire le 19 avril, a décidé que la plainte serait examinée le lundi après-midi.

En réponse à ces accusations, le département d'état à Washington a annoncé qu'il serait très heureux de discuter la question devant les Nations-Unies, qu'il était exact que les bombardiers américains survolaient les régions arctiques, mais qu'il s'agissait d'exercices d'entrainement destinés à prévenir une attaque possible, et qu'il n'y avait là aucune provocation. Des précisions ont en outre été données par le département d'état quant aux ordres nécessaires pour l'aviation stratégique pour franchir une certaine limite — ordres qui ne peuvent émaner que du Président des Etats-Unis lui-même.

Le débat qui se déroula devant l'ONU fut extrêmement animé et dura six heures. Il se termina par le retrait de la plainte soviétique, avant que l'on ne passât au vote. Ce vote aurait certainement été défavorable à la position communiste.

Au cours de ces débats, à la suite d'une déclaration du délégué américain Henry Cabot Lodge, le représentant canadien, M. Ritchie, a, à son tour, repoussé la plainte soviétique qu'il a qualifiée de non fondée et destinée à exploiter l'anxiété qui existe dans le monde au sujet d'une possibilité de guerre atomique. Il a également souligné que le Canada, qui est directement intéressé par la défense des régions arctiques, s'est toujours montré en faveur de toute mesure pouvant amener une diminution de la tension internationale dans le monde.

• • •

Deux jours plus tard, le représentant de l'URSS à l'ONU a déclaré au cours d'une conférence de presse à New-

(suite à la page 8)

La résolution des mouvements ouvriers de se solidariser avec la CCF pourrait avoir des conséquences profondes

Elle a été prise aux assises du Congrès Canadien du Travail tenues à Winnipeg

Ottawa, (BUP) — Le premier pas vers un regroupement socialiste qui s'inspirerait à la fois des idées sociolibérales du Québec et des idées socialistes-travaillistes de la CCF a été fait la semaine dernière aux assises annuelles du Congrès Canadien du Travail qui se tenaient à Winnipeg.

Un vote presque unanime salué d'applaudissements bruyants, a ratifié la résolution qui pourrait avoir de grandes conséquences sur l'avenir du Canada. La portée de la décision qui échappe peut-être à beaucoup de syndiqués eux-mêmes, pourrait être également considérable pour les relations des deux groupes ethniques de notre pays.

"Le moment est venu", dit la résolution, "pour un réalignement fondamental des forces politiques au Canada. Elle souligne la solidarité du mouvement ouvrier avec la CCF" déclare aussi la résolution. Le mouvement travailleur sait qu'avec les moyens réduits (huit sièges au parlement), le parti continue à se battre pour les "idées de justice sociale, la sécurité et la liberté qui sont aussi les buts de ce congrès".

La résolution déclare ensuite que le besoin le plus urgent sur la scène politique canadienne d'aujourd'hui, est la création d'une force de remplacement embrassant le CCC, le mouvement travailleur, les groupes d'agriculteurs et autres individus d'esprit libéral avancé.

Les délégués ont demandé au conseil exécutif du CCT d'entamer des pourparlers pour formuler ces aspirations ouvrières et d'en faire un rapport au prochain congrès qui se tiendra à Montréal en 1960.

L'importance de cette résolution, véritable manifeste ouvrier, n'a pas échappé aux observateurs d'Ottawa qui pensent que cette prise de position du CCT pour un socialisme avoué pourrait accélérer les pourparlers languissants sur la fusion de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada avec la centrale nationale.

La position de la CTCC qui ne compte que 100,000 salariés et dont le rayon d'action ne s'étend qu'au Québec, où le CCT compte lui-même 20,000 affiliés, s'apparente, donc, davantage aux vues de la CCF qu'aux conceptions capitalistes des partis libéral et conservateur.

Un observateur français visitant le Canada écrivait récemment qu'il ne semble pas qu'on puisse attendre des deux grands partis traditionnels l'expression politique d'un réalisme social. Cet observateur se demandait si les deux grandes civilisations, la française et l'anglaise, seront sauvegardées dans toutes les formes modernes de la pensée et de l'action dans les domaines de la science, de l'économie et du social pour les partis traditionnels ou bien si la fusion du mouvement ouvrier catholique des Canadiens français avec un regroupement de la CCF et des syndicats anglo-saxons pourra seule assurer cette survivance de la culture française au Canada.

Ottawa. — Une Commission d'enquête n'a pu déterminer pourquoi l'aérobus d'Air Canada, qui s'écrasa sur le Mont Slesse, volait à une altitude si peu élevé au moment de la catastrophe. Un rapport cernant l'enquête effectuée sur cet accident a été publié.

Plus de religion et plus de français réclamé

La neuvième Cabane à sucre du cercle "Edmonton" de l'ACFA remporte un éclatant succès

Plus de 2,000 personnes y participent. Une Exposition d'Art domestique complète agréablement le décor

Préparée de longue main, jouissant d'un passé qui est tout à l'honneur de ceux qui s'y dévouèrent au cours des années, la Neuvième Cabane à sucre du Cercle "Edmonton" de l'ACFA ne pouvait être qu'une réussite.

Le programme offrait, en plus de la "Soirée de sucre", une diversité d'attraits que la foule, évaluée à plusieurs milliers de personnes, a su grandement appréciés.

Le plan de l'organisation avait minutieusement été étudié afin de présenter dans cette immense salle qu'est le Pavillon des ventes, un ensemble aussi compact et ordonné qui donnait l'impression que rien n'y était de trop et que rien n'y manquait. La "Cabane à sucre", au milieu de véritables érables dont l'ombre s'étendait sur les fourneaux et des auges, remplies d'une neige fraîche recouverte de succulente tire d'érable, fut le rendez-vous continuel de la foule. Il faut en avoir été témoin pour comprendre et apprécier l'appétit de fins gourmets qu'ont les Albertains et leurs amis, le soir de la Cabane à sucre.

En face, au centre, se trouvait l'Orchestre, qui tout au cours de la soirée, fut vraiment à la hauteur de sa tâche. Plus loin, on trouvait le kiosque de vente des produits d'érable; il semble que ce kiosque gagnerait beaucoup à être dégagé, et plus accessible, surtout si l'on tient compte de la demande qui se fait de plus en plus pressante chaque année.

L'Exposition d'objets d'art domestique, comprenant des céramiques, de la marqueterie, des peintures, des bois sculptés et des objets de couture et de broderie s'alliait très bien aux deux automobiles de marque française et à tout l'ensemble du décor, soulignant une fois de plus le bon goût de nos Canadiens français et la haute valeur de la technique française.

La publicité très élaborée et très au point de la Radio, de la presse et de la Télévision avait suscité énormément d'intérêt. Si à cette publicité nous ajoutons la propagande faits par les amis fidèles de la Cabane, nous comprenons comment il se fait qu'une foule aussi compacte s'est rassemblée au Pavillon des ventes, vendredi soir dernier. En conclusion, que tous ceux qui ont contribué au succès de cette remarquable soirée trouvent ici l'expression de l'admiration et de la reconnaissance de la population franco-albertaine. Nous ne pouvons pas ignorer le dévouement désintéressé qu'une telle organisation exige. Il n'y a aucun doute que nous Canadiens français avons besoin de nous rencontrer, de nous amuser ensemble et de nous mieux connaître. Ce besoin est pleinement satisfait par la Cabane à sucre et l'ACFA en a tout le mérite.

Donc... à l'an prochain, pour la dixième Cabane à sucre.

Organisateur



M. Eugène Trottier, le populaire propagandiste de l'ACFA, que l'Exécutif central a été heureux de prêter au Cercle "Edmonton" pour organiser la fameuse Cabane à sucre 1958.

Bénédiction de la "Civitas Dei" à l'Exposition de Bruxelles

Bruxelles. — La "Civitas Dei" de l'exposition universelle et internationale, a été inaugurée en grande pompe par S. Exc. Mgr J. Forni, nonce apostolique, en présence du petit prince Alexandre, demi-frère du roi, du primat de Belgique, d'une douzaine d'évêques belges et étrangers et des représentants de 27 nations qui ont participé à l'édification de la cité.

M. Bousquet, ambassadeur de France, était également présent.

Dès 4 heures, une foule nombreuse interrompant sa visite de l'exposition, se pressait aux abords de la "Civitas Dei", tandis que les cloches sonnaient à la volée et que le nonce apostolique revêtait dans la sacristie les vêtements sacerdotaux: amict, aube, étole et chape.

Précédé de la croix et suivi de ses acolytes, de ses assistants et de deux chevaliers du S. Sépulcre, Mgr Forni gagna tout d'abord le pavillon du St-Siège auquel il donna sa bénédiction sous l'immense Christ de métal et de plexiglass dû au sculpteur britannique Fleschmann. Le nonce était entouré des personnalités et de tous les corps de métier qui, pendant plus d'un an, ont travaillé jour et nuit pour bâtir la section du Saint-Siège.

ARCHITECTURE SIMPLE ET GRANDIOSE

Dans une brève allocution, Mgr Forni exprima sa joie, son émotion de voir enfin réalisée cette belle cité de Dieu à l'architecture simple et grandiose, qui accueillera pendant six mois les fidèles du monde entier.

Un peu plus tard, S. Em. le cardinal Van Roey, cardinal archevêque de Malines, primat de Belgique descendit de voiture. Il fut accueilli par M. Rome, architecte de la section, et conduit dans le salon d'honneur où l'attendait M. Paul Heyman, commissaire général du Saint-Siège à l'exposition.

Tandis que les orgues, aux pupitres desquelles se tenait le maître Floor Peters, se faisaient entendre, les personnalités, les chanoines, les prêtres prenaient place dans l'église. C'est alors que déboucha de la salle des congrès la procession solennelle qui entonna les litanies des saints. Venaient dans l'ordre en un magnifique cortège: les acolytes, les prêtres du commissariat général du Saint-Siège, les religieux dans leurs robes de bure, les abbés mitrés, les évêques et archevêques titulaires, les chevaliers du S.-Sépulcre, et enfin le nonce entouré de ses assistants.

BENEDICTION DE L'EGLISE

La bénédiction de l'église commença tandis que l'assistance chantait le Veni Creator et, au moment de l'aspersion, l'oraison de bénédiction.

Le nonce gagna ensuite la petite chapelle du Saint-Sacrement, toute sobre et dépouillée, où il revêtit la dalmatique et la chasuble. Puis il se rangea au milieu de ses acolytes dans le déambulatoire pour recevoir le petit prince Alexandre, celui-ci fut accueilli par le commissaire général puis, à l'entrée de l'église, par Mgr Forni.

En procession, le cortège pénétra dans l'église et tandis que se faisait entendre le chant de l'Introït, le nonce gagna l'autel. Le prince Alexandre prit place face au primat de Belgique, sur le trône de gauche.

Deux mille fidèles assistèrent dans la ferveur et le recueillement à cette première messe solennelle célébrée en ce lieu, messe qui s'acheva par la traditionnelle prière pour le roi et l'hymne pontifical.

Pour clore cette journée dominicale de l'exposition, un concert a été donné, au carillon de la "Civitas Dei", par maître Staf Nees, carillonneur de la ville de Malines, qui exécuta notamment des oeuvres de Bach, de Haendel et de Mozart.

La Commission d'Enquête Royale sur le système scolaire de l'Alberta entend les Mémoires des Catholiques et des Canadiens français

Ces Mémoires constituent la Charte la plus complète de ce que nous sommes et de ce que nous voulons

Le 31 décembre 1957, l'honorable A. J. Hooke, secrétaire provincial, en présence de l'honorable J. J. Bowlen, lieutenant-gouverneur de la province, signait une Lettre patente par laquelle était formée une Commission Royale qui devait enquêter sur tout le système scolaire de l'Alberta. L'honorable Donald Cameron, sénateur était nommé président de cette Commission et il devait être assisté de Madame Wilam Hansen, Calgary, Madame Ivy Taylor, Wainwright, M. John S. Cormack, Edmonton, M. Norman Douglas, Calgary et M. Gordon Mowat, Edmonton.

Dans cette même Lettre patente, toutes les personnes ou organisations qui le désiraient étaient invitées à préparer et à présenter des Mémoires aux membres de cette Commission. Ces Mémoires devaient porter sur les buts essentiels de l'Education; sur les programmes d'études; sur la classification et la promotion des élèves; sur les services qui devraient ou pourraient être confiés au système scolaire; sur l'organisation des différentes sortes d'écoles; sur l'organisation matérielle des écoles; sur la qualité et la disponibilité des professeurs; sur les relations qui doivent exister entre un système éducationnel et les besoins de l'industrie; sur l'administration financière de notre système scolaire. En un mot, cette enquête devait couvrir à-peu-près tous les domaines de l'Education en Alberta, tant au stage élémentaire qu'au stage secondaire.

Le texte des Mémoires devait être rendu au secrétariat de la Commission, au plus tard le 15 avril dernier. Lundi, le 21 avril, la première session de la Commission était inaugurée et elle se tint à l'Auditorium provincial d'Edmonton.

Un signe indéniable de l'intérêt que cette Enquête a soulevé, c'est le grand nombre de Mémoires envoyés au Secrétariat: une soixantaine pour la région d'Edmonton seulement. Comme les Commissaires-enquêteurs doivent se rendre dans tous les principaux centres de l'Alberta, il leur sera impossible d'entendre tous ces Mémoires au cours des quelques semaines d'audition qui avaient été fixées pour Edmonton. Il a donc été décidé qu'un certain nombre ne seraient entendus que dans une autre session qui se tiendra également à Edmonton, en septembre prochain.

Comme il fallait bien s'en attendre, cette Enquête Royale ne demeura pas inaperçue dans les milieux catholiques et canadiens-français de la Province. Nos coreligionnaires et nos compatriotes ont tenu à profiter de l'occasion qui leur était offerte pour exposer publiquement la doctrine de l'Eglise sur l'Education chrétienne et la thèse de plus en plus admise du bilinguisme intégral au Canada.

Les journées de jeudi et de vendredi dernier leur avaient été réservées. C'est ainsi que dès 9h. jeudi matin, Son Excellence Mgr Anthony Jordan, archevêque coadjuteur d'Edmonton, présentait, au nom de tout l'Episcopat et des 300,000 Catholiques de l'Alberta un Mémoire signé par Son Excellence Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton. Il était assisté du R.P. Clément Kinderwater, o.m.i.

L'Alberta Catholic Trustees Association était représentée par son président, M. Bernard Kane, accompagné également du R.P. Kinderwater et le Mémoire de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton fut présenté par M. O'Hara, assistant-secrétaire.

A la séance de vendredi, trois organismes canadiens-français se firent entendre. Ce fut, en premier lieu l'Association Canadienne-française de l'Alberta, dont le texte intégral du Mémoire est publié en pages 3 et 7. Le contenu de ce Mémoire fut brillamment exposé par le président-général, Me André M. Déchène, C.D., accompagné de M. Maurice Lavallée. Puis vint le tour de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta, dont les vues furent développées d'une façon très claire par Me Lionel Tellier, C.R. M. Maurice Lavallée, président de l'Association, l'assistait. C'est à Me Louis Desrochers que revient la tâche de faire entendre la voix du Collège Saint-Jean; il s'en acquitta avec beaucoup de savoir-faire. Il était assisté des RR. PP. Arthur Lacerte, recteur, Fernand Champagne et Joffre Pomerleau.

Un dernier Mémoire, présenté par la "Catholic University Alumni Association, compléta le travail de vendredi. Il fut présenté par Mlle Grace Brunton.

Un autre organisme canadien-français se fera entendre à la Session de septembre prochain; c'est l'Association des Commissaires Bilingues de l'Alberta.

Il serait beaucoup trop long de donner même ne serait-ce qu'un résumé de ces Mémoires. Disons cependant que tous ont fait une excellente impression sur les Commissaires et que le Rapport de la Commission devrait contenir des recommandations fort intéressantes, tant au point de vue catholique que canadien-français.

Nous nous proposons bien de publier, au cours des prochaines semaines la traduction française de ces documents importants.

Formation d'une société astronomique canadienne

Déclaration de M. Eugène Pepin

Montréal, (BUP) — La création d'une société astronautique canadienne dont le but est de donner une voix aux savants canadiens dans les organisations internationales pour les problèmes interplanétaires a été annoncée la semaine dernière par M. Eugène Pepin, directeur de l'institut internationale de jurisprudence aéronautique de l'Université McGill.

"Nous sommes heureux de créer cette société car cela va permettre aux savants canadiens de participer activement, et non pas en observateurs, aux congrès de la Fédération astronautique internationale à laquelle 25 sociétés de différents pays sont affiliées.

M. Pepin a expliqué que jusqu'ici les savants canadiens avaient été obligés de s'inscrire comme membres de sociétés étrangères pour participer aux congrès internationaux. Lui-même avait été membre de la British Interplanetary Society.

Représentant officiel de la France à Edmonton



Pour la première fois dans l'histoire de l'Alberta, un Consulat de France a été établi à Edmonton. Récemment, Mlle Paulette Crévolin, qui depuis onze ans représentait le gouvernement français, accueillait en compagnie d'un groupe de personnalités canadiennes, M. Brun et son épouse, qui venaient d'arriver à la gare du Canadien National. M. Brun, le nouveau Consul, a une carrière de 32 ans au Ministère des Affaires étrangères, qui l'envoya successivement en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, au Guatemala dans la République Dominicaine et enfin au Canada, où il était Assistant du Consul-Général de France à Montréal. M. Brun parle couramment l'anglais et l'allemand et peut soutenir une conversation en russe et en espagnol; cette connaissance des langues étrangères vient compléter le Doctorat en Droit qu'il possède. Pendant la seconde guerre mondiale, il était Consul au Guatémala, mais préféra quitter le calme relatif du Consulat pour rejoindre les Forces françaises libres. A son arrivée à Edmonton, M. Brun fit savoir combien il était heureux d'avoir été nommé à Edmonton "Capital, dit-il, d'une province qui va de l'avant à pas de géant". "Notre gouvernement veut savoir ce qui se passe ici, ajouta-t-il, et nous croyons que nombre de français viendront s'installer en Alberta. De plus, nous avons l'intention d'augmenter nos relations commerciales." Le nouveau Consul a l'intention d'ouvrir à Calgary, une succursale du consulat. Pour l'instant le problème qui préoccupe M. Brun, est celui de tout nouvel arrivé: trouver une résidence. Cette photographie a été prise peu de temps après l'arrivée de M. et Mme Brun à Edmonton.

On suggère une fois de plus l'acheminement vers Montréal du pétrole brut de l'Ouest

Vancouver. — Le président d'une importante société pétrolière de Calgary a proposé deux moyens de régénérer l'industrie pétrolière du Canada: un régime de contingentement pour réglementer les importations de pétrole brut et l'aménagement d'un pipe-line qui acheminerait sur les marchés de la région montréalaise le pétrole brut de l'Ouest canadien.

Dans un discours au congrès annuel de l'Institut canadien de minéralogie et de métallurgie, M. R. A. Brown, fils, président de la Home Oil Company Limited, s'est dit d'avis que le centre de gravité de l'industrie pétrolière mondiale, naguère situé en Amérique, se trouve désormais au Moyen-Orient.

Alors qu'en Alberta, il a fallu réduire la production de 40 pour cent, "la région de Montréal importe 250,000 barils de pétrole brut émanant des pays à régime dictatoriaux".

La condition de la régénération de l'industrie canadienne du pétrole, a-t-il dit, est l'accès aux raffineries montréalaises. Ainsi, on pourrait porter la production à 600,000 barils par jour.

CONDITION NECESSAIRE

Cette condition sera remplie, a-t-il ajouté, lorsque les sociétés internationales qui possèdent les raffineries comprendront qu'il est conforme aux intérêt du Canada d'acheter du pétrole canadien.

"Si ces sociétés ne le font pas, a souligné M. Brown, il nous faudra mettre au point un régime de contingentement semblable à celui des Etats-Unis. Quels que soient les moyens employés, nos gouvernements fédéral et provinciaux doivent contribuer à créer la préférence envers le pétrole canadien sur le marché montréalais.

"Dès que les raffineries montréalaises signeront leur intention d'acheter du pétrole canadien, il faudra aussitôt émettre un permis pour la construction d'une pipe-line à gros diamètre pour acheminer le pétrole brut sur Montréal.

"Un tel pipeline, exploité par les Canadiens qui en seraient les propriétaires, stimulerait considérablement notre économie et l'industrie tout entière.

Paris. — Les résultats complets des élections municipales françaises montrent que les communistes ont été défaits alors que les Partis du centre enregistraient des gains. Les électeurs de toutes les régions, sauf ceux de la ville de Paris et de sa banlieue élisaient plus de quinze cents conseillers municipaux.

Nos représentants devant la Commission Cameron









Trois Mémoires de nos organisations franco-albertaines ont déjà été présentés devant les membres de la Commission d'Enquête Royale Cameron sur le système scolaire de l'Alberta. Ce sont ceux de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, de l'Association des Educateurs bilingues et du Collège Saint-Jean. Ils ont été respectivement présentés par Me André-M. Déchène, C.R., président général de l'ACFA, Me Lionel Tellier, C.R., membre de l'Exécutif central de l'ACFA et Me Louis Desrochers, vice-président général de l'ACFA. — M. Maurice Lavallée, également vice-président général de l'ACFA et président de l'AEBA, accompagnait les deux premiers orateurs. — Un quatrième Mémoire, celui de l'Association des Commissaires Bilingues sera présenté à la Session de septembre prochain.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109e rue, Edmonton, Alberta.
Fondé le 16 novembre 1928.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur : R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Provinces de l'Ouest: $2.50 par an; Québec: $3.00 par an; Etats-Unis et Europe: $3.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 30 AVRIL 1958

La Commission d'Enquête Royale sur l'Education

A juger les choses superficiellement, une Enquête Royale c'est un peu comme un Congrès; l'on peut fort bien se demander: "Qu'est-ce que cela va changer ?"

Il serait assez surprenant, si l'Enquête Royale sur l'Education actuellement en cours ne changeait absolument rien, même dans les deux domaines qui nous intéressent particulièrement: la religion et l'enseignement du français.

A supposer toutefois, — par impossible, — que la Commission d'Enquête Cameron ignore complètement les justes recommandations des Catholiques et des Canadiens français; ou à supposer que le Département de l'Education rejette en bloc toutes les conclusions du Rapport de la Commission, il ne faudrait pas en conclure que cette Enquête Royale nous aura été inutile, loin de là.

Elle aura permis, tant aux Catholiques qu'aux Franco-Albertains de repenser les principes qui sont à la base d'une véritable Education chrétienne; de constater pour eux-mêmes comment le système actuel de l'Alberta ignore dans une large mesure ces principes, si non dans la Loi scolaire elle-même, au moins dans les applications de cette Loi; de codifier les revendications qu'ils doivent faire, avec autant de fermeté que de diplomatie. Elle nous aura également fourni l'occasion de proclamer publiquement nos positions, ainsi que les précieux avantages que la nation canadienne pourrait retirer du respect de ces positions.

Jamais en Alberta et rarement au Canada, les Catholiques et les Canadiens français, — chaque groupe dans le domaine qui lui est propre, — n'ont réclamé avec autant de vigueur et de clarté, le respect de leurs droits particuliers.

Il serait donc inconcevable que de telles démarches n'apportent aucun changement favorable. Mais même alors, ceux qui ont préparé et présenté des Mémoires en notre nom auraient droit à notre profonde gratitude. Ici, nous voulons rendre un hommage particulier à l'Episcopat de l'Alberta qui, par la voix de son représentant officiel, Son Excellence Monseigneur Jordan, a présenté, sous une forme à la fois concise et complète, la véritable doctrine de l'Eglise en Alberta. Nous nous ferons un devoir d'en publier dans nos colonnes la traduction française intégrale: c'est là un document à lire, à méditer et à conserver. Tous les Catholiques et particulièrement les instituteurs et les commissaires d'écoles devraient considérer ce document comme la grande Charte de l'Education chrétienne et nul doute qu'ils auront très souvent l'occasion de le consulter.

Encore une fois, il nous est impossible de deviner quelles recommandations les Commissaires-enquêteurs jugeront devoir faire au Département de l'Education; nous ignorons encore davantage quel usage le Département fera de ces recommandations. Mais ayant assisté aux sessions de jeudi et de vendredi dernier, nous croyons pouvoir dire que les Mémoires présentés par les Catholiques et les Canadiens français ont suscité un très vif intérêt. Cet intérêt s'est manifesté par l'attitude générale des Commissaires et par l'opportunité des questions qu'ils ont posées. En aucune circonstance ces questions ne reflétaient de l'opposition, mais bien un désir sincère de se renseigner.

Et cet intérêt ne s'est pas limité à la salle d'audience. La radio et la presse ont fait une large publicité à nos demandes, ce qui a permis au public en général d'en prendre connaissance. Dans plusieurs milieux, nos Mémoires font l'objet de discussions et de commentaires fort intéressants.

Si, à cet intérêt, nous ajoutons le fait que de nombreux autres groupements ont réclamé plus de religion et plus de français dans nos écoles, nous croyons pouvoir espérer les plus heureux fruits de cette Commission d'Enquête Royale sur l'Education.

J. P.

La Bible vous parle

Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez dans les chaînes avec eux, et de ceux qui souffrent comme ayant vous aussi un corps.

Heb 13,3)

A la défense du catholique pratiquant

Le Droit. — Dans un des derniers numéros des Etudes, revue des Pères de la Compagnie de Jésus en France, le R.P. Jean Daniélou, écrit que beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui se contentent d'une religion de façade, constituée par un ensemble d'habitudes, messe du dimanche, poisson du vendredi, communion pascale, et fondée avant tout sur des traditions familiales, un conformisme social, des fidélités affectives, et qu'ils ne se soucient pas des exigences de l'Evangile.

"Un tel christianisme, continue-t-il, ne saurait résister longtemps aux secousses sociologiques du monde moderne. Il suppose un milieu clos, dont la pression s'exerce sur les individus. C'est à juste titre que ce christianisme est mis en question par beaucoup d'hommes d'aujourd'hui, pour qui la religion doit être conviction personnelle."

Le Père Daniélou, cependant, fait une mise en garde qui a sa place plus que jamais. Il observe avec raison que, dans cette réaction en soi légitime et salutaire contre un christianisme de pure pratique extérieure, certains vont jusqu'à minimiser la valeur de cette pratique en elle-même et la nécessité d'une expression extérieure de la foi, et même, plus loin encore, jusqu'à considérer comme sans importance le culte et les sacrements, pour ramener le christianisme à une morale de fraternité et de philanthropie.

En parlant ainsi, le R.P. Daniélou songeait apparemment d'abord à la situation dans son pays. Mais la même existe ailleurs, à des degrés divers. Le Canada ne fait pas exception.

Que des chrétiens en notre pays n'affichent qu'un christianisme formaliste, traditionnaliste et sentimental, vidé de sa substance, nous le reconnaissons. Qu'il faille réagir là-contre, nous sommes d'accord. Mais gardons-nous de généraliser. Certains catholiques canadiens-français ont la manie de ne voir, dans le catholicisme de notre peuple, qu'un catholicisme formaliste, traditionnaliste et sentimental. Ils ont tort.

Malgré ses imperfections, le christianisme des catholiques de langue française repose, en général, sur des bases solides. La pratique des sacrements demeurera toujours un excellent critère de la vivacité du catholicisme dans un milieu quelconque. Or, c'est par les sacrements que naît, grandit et se perpétue la vie surnaturelle qui unit l'âme à Dieu. Aussi peut-on dire que dans un milieu où la pénitence et l'eucharistie, est fréquente parmi les catholiques de tous rangs, hommes et femmes, le catholicisme est fondamentalement sain. C'est pourquoi, lorsque nous voyons, dans nos paroisses canadiennes-françaises, tant de personnes s'approcher régulièrement, quand ce n'est pas chaque semaine, des sacrements de pénitence et de l'eucharistie, nous nous refusons à y voir là un catholicisme de façade, de tradition et de sentiment.

Tout s'enchaîne dans l'Eglise catholique. Celui qui ne se soucie point des pratiques religieuses finit par croire comme il agit. Aussi, au lieu de voir, dans l'intensité des pratiques religieuses, culte et sacrements comme certaines gens ont tendance à le faire, un indice du caractère superficiel de la foi de nos catholiques en général, il faut reconnaître dans la pratique du culte et des sacrements, surtout la pénitence et l'eucharistie, une preuve de la vitalité du catholicisme chez les nôtres.

C'est à tort que certains catholiques veulent ne s'en tenir qu'à un catholicisme en esprit et qu'ils regardent comme sans importance le culte et les sacrements. Leur attitude d'esprit révèle une méconnaissance profonde du rôle essentiel que les sacrements et le culte jouent dans la vie surnaturelle du chrétien.

Camille L'Heureux

En-cette époque de rock'n roll . . .

M. Gilles Lefebvre, fondateur des "Jeunesses Musicales du Canada", en visite de propagande dans l'Ouest

Il séjournera à Edmonton durant cette fin de semaine

Les "Jeunesses Musicales du Canada" ont pour but de développer le goût de la belle musique

Le mouvement des "Jeunesses Musicales du Canada" a été fondé en 1949 par un jeune violoniste Gilles Lefebvre. Sur le modèle du fameux mouvement des "Jeunesses musicales de France", Gilles Lefebvre voulut fonder au Canada un organisme similaire destiné à répandre le goût de la musique non seulement chez les jeunes des grandes villes, mais aussi chez ceux de centres moins favorisés.

Au début les J.M.C. s'installèrent dans six villes. Ils comptaient 4,000 membres et la première saison, on donna 18 concerts, soit trois par centre.

Aujourd'hui, les J.M.C. totalisent plus de 40,000 membres répartis en 50 centres, dans trois provinces différentes. De Timmins à Magog, de Rigaud à Moncton, les jeunes de cinquante villes sont groupés sous le dynamique étendard des J.M.C.

Ils ont leur journal, ils ont leur club de disques. Ils ont aussi leurs concerts qui sont évidemment à la base du mouvement. Ils ont depuis peu leurs chorales, dont celles de Montréal est la mieux connue. Ils ont enfin leurs émissions à la radio dans la plupart des centres où existe une station radiophonique.

Pour une cotisation annuelle minime, comprenant également l'abonnement au journal, les membres des "Jeunesses Musicales" ont le privilège d'entendre en concert quelques-uns des meilleurs artistes européens et canadiens.

L'été, les jeunes qui le désirent peuvent participer au Camp musical qui se déroule dans le site agréable du parc provincial du Mont Oxford, à quelques milles de Magog.

Grâce au programme d'échange des "Jeunesses Musicales", des artistes canadiens ont pu se faire entendre dans les centres J.M. de quelques pays d'Europe. En revanche, de jeunes artistes étrangers ont pu donner une série de concerts à travers les centres du Canada.

Les J.M.C., grâce à Gilles Lefebvre, leur fondateur, et à ses collaborateurs immédiats, forment un mouvement ardent, dynamique et vigoureux qui ne néglige rien pour installer confortablement la musique au foyer de chaque jeune.

Depuis quelques années déjà, il a débordé les frontières du Québec, s'est répandu au Nouveau-Brunswick, dans l'Ontario-Nord; il tend maintenant à gagner l'Ouest canadien et à s'implanter plus solidement encore au coeur de l'Ontario. Le mouvement J.M.C. n'aura de cesse qu'il n'ait groupé dans un seul organisme tous les jeunes qui aiment la musique, d'Halifax à Vancouver. C'est l'objectif qu'il s'est donné pour les prochaines années.

CE Q'ON OFFRE A CES JEUNES QUI AIMENT LA BELLE MUSIQUE

Voici quelques autres domaines touchés par l'activité des "Jeunesses Musicales":

Disques — Le "Club musical canadien" existe depuis trois ans. Il offre aux jeunes qui en font partie un service précieux de disques à bon compte. Plus de 1,300 membres J.M.C. se prévalent de ce service.

Section anglaise — Une section anglaise avait été fondée sous le nom de "Musical Youth of Canada". Elle a son journal en anglais et a recruté 4,000 membres.

Rayonnement — Le gouvernement des "Jeunesses Musicales" a été appelé à faire partie du Canadian Music Council dont le président est Sir Ernest MacMillan. On lui a également demandé d'entrer à la Commission canadienne de l'UNESCO. Récemment, le mouvement a été invité à être représenté à la conférence privée du Conseil canadien des Arts, qui s'est découlée à Kingston.

A l'étranger — Le groupement canadien est affilié à la Fédération internationale des "Jeunesses Musicales". Une délégation J.M.C. d'une trentaine de membres assistera au 13e congrès de l'organisme international qui aura lieu à Bruxelles en juillet 1958.

Un quatuor de chanteurs canadiens, composé de Réjean Filion, Marthe Létourneau, Fernande Chiocchio et Roland Gosselin ,donnera 70 concerts dans des centres J.M.C. de plusieurs pays européens cet hiver et au printemps.

Octrois — Les J.M.C. reçoivent des octrois annuels de la part du gouvernement provincial, particulièrement du ministère de la jeunesse, du Secrétariat provincial et du ministère de la Chasse et de la Pêche. Le Conseil des arts de Montréal verse une subvention à la section montréalaise de l'organisme.

Radio — Une émission J.M.C. est donnée hebdomadairement au poste CKAC. Elle est ensuite reprise par huit postes privés de la province. A Montréal, elle a lieu le lundi soir et est d'une durée d'une demi-heure.

Chorale — Depuis deux ans, et sous la direction de Marcel Laurencelle, existe une chorale des "Jeunesses Musicales". Elle obtint son premier engagement l'an dernier avec l'Orchestre symphonique de Montréal et cette saison elle a été appelée à chanter à trois concerts de ce même orchestre ("Rapsodie pour alto" de Brahms, "Requiem" de Verdi et "La Création" de Haydn). En outre, cette chorale donne un concert annuel. D'autres chorales existent dans des centres de province. L'une des plus en vue est celle de Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

LEUR JOURNAL

Le premier numéro du "Journal Musical Canadien" parut en septembre 1953, quatre ans seulement après la fondatoin du mouvement.

C'était un bulletin imprimé, plutôt qu'un journal. Mais depuis 1955, le "Journal Musical Canadien" se présente sur huit pages grand format, dans une typographie et une toilette particulièrement soignées. C'est le seul, journal d'art au Canada à avoir un aussi gros tirage: 30,000 exemplaires.

Gilles Lefebvre en est le directeur et Andrée Desautels la rédactrice en chef. Une commission de travail, composée de Mlle Desautels, du R.P. Périgord, de MM. Jean Vallerand, Robert Elie, Jean Francoeur, Benoit Baril et Maurice Taschereau, a été formée récemment pour s'occuper de la préparation du journal.

En principe, chaque membre J.M.C. reçoit le journal, rédigé par des écrivains et spécialistes canadiens et étrangers. Le numéro de janvier 1958 consacré à Maurice Ravel est typique de la qualité de ce périodique.

Le journal ne traite pas seulement de questions musicales. On y trouve des articles consacrés au théâtre, à la peinture, à la littérature, aux arts plastiques, car le journal vise à donner à l'abonné une culture humaine et artistique aussi vaste que possible.

A cet égard, le journal accomplit une tâche vraiment utile auprès des collégiens et des élèves qui fréquentent nos diverses maisons d'enseignement. Plusieurs collèges qui n'ont pas de section J.M.C. sont abonnés au journal, qui est aussi très bien illustré.

DES VACANCES MUSICALES

Le Camp musical des J.M.C. au Mont-Oxford existe depuis huit ans.

La saison dernière, il comprenait 23 constructions et 20 studios de pratique pour les jeunes artistes. 160 campeurs, l'an dernier, ont passé quinze jours ou plus au camp, qui dure six semaines. Il comprend deux périodes de trois semaines consacrées à la musique et une période de quinze jours réservée à la culture générale.

L'étude de la musique est divisée en différentes sections: orchestre, fanfare, chant choral, chant grégorien, musique de chambre. Des professeurs réputés, canadiens et étrangers, assurent l'enseignement. La section des arts généraux comprend de son côté l'étude de la littérature, de la céramique, de la peinture, du théâtre.

L'an dernier, les professeurs et des artistes invités ont donné des concerts chaque samedi soir, au camp, durant toute la saison. Le dimanche soir, il y a eu concert gratuit donné par les élèves travaillant sous la direction de maîtres compétents. C'est ainsi que l'été dernier, les campeurs en vinrent à pouvoir donner une audition de la "Cantate pour une joie", de Pierre Mercure. Deux expositions de peinture, l'une consacrée à une rétrospective de la peinture canadienne, l'autre aux peintures d'avant-garde, ont eu lieu au camp.

Tous les campeurs peuvent pratiquer en outre les sports d'été en usage au camp: natation, golf, tennis, badminton.

Les catholiques anglais ont envoyé des bréviaires en Pologne

Londres. (COC) — Au début de l'année, Son Exc. Mgr Godfrey, archevêque de Westminster, avait adressé à Son Em. le cardinal Wyszynski, archevêque de Gneisen et Varsovie et primat de Pologne, une lettre dans laquelle il annonçait que "le Comité catholique britannique pour l'aide à la Pologne envoyait à l'usage du clergé et des séminaristes polonais, un grand nombre de bréviaires neufs et usagés, en témoignage de reconnaissance pour tout ce que la Pologne avait fait au cours des siècles en faveur de l'Eglise." Mgr Godfrey ajoutait que les catholiques de Grande-Bretagne se proposaient d'envoyer à Son Eminence, à l'usage de la bibliothèque de l'université catholique de Lublin, un grand nombre de livres et autres documents. Son Em. le cardinal Wyszynski a accusé réception des dons des catholiques anglais et les a remerciés vivement de leur générosité.

La femme — Que dois-je faire, docteur ,mon mari parle durant son sommeil.

Le docteur — Donnez-lui chance de parler durant le jour.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 52

Images de MARIE PIGNAL

La pierre roulée.

TRISTE RETOUR

OUVERTURE DU SABBAT DE PÂQUES

METTEZ DES GARDES ! . . .
ET, NE M'IMPORTUNEZ PLUS AVEC CETTE AFFAIRE !

1. L'ensevelissement accompli, le triste cortège quitte la grotte funéraire. On roule, devant l'entrée, une lourde pierre glissant dans une rainure au flanc du rocher. Le tombeau est ainsi fermé.

2. Alors, chacun rentre chez soi. Jean emmène chez lui Marie, Mère de Jésus, dont il prendra soin désormais. Les voici revenant bien tristement à travers les rues de Jérusalem et gagnant la maison de Jean. Si Marie est épuisée par la souffrance, ayant partagé les douleurs de son fils, elle n'est pas écrasée comme les autres: son coeur fidèle garde l'espérance.

3. Voici l'heure du coucher du soleil — environ 6 heures. Les trompettes du Temple annoncent solennellement l'ouverture du Sabbat de Pâque, et tous ces Juifs pieux vont satisfaire au rite pascal.

Cependant, une inquiétude tourmente le Grand Prêtre et les pharisiens. Jésus a déclaré, de son vivant: "Après trois jours, je ressusciterai". Cela est impossible, bien sûr ! Mais ses partisans pourraient venir enlever le corps et faire croire à la résurrection.

4. Aussi les pharisiens vont-ils trouver Pilate. Ils lui font part de leur inquiétude et lui demandent de faire garder le tombeau.

Mais Pilate en a assez de cette pénible histoire. Il leur répond avec brusquerie: qu'ils mettent des gardes et prennent toutes les précautions voulues, mais qu'ils s'en aillent et ne l'importunent plus !

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

Mémoire de l'ACFA à la Commission Royale d'Enquête sur l'Education

INTRODUCTION:

L'Association canadienne-française de l'Alberta a l'honneur de se présenter devant les Membres de cette Commission dans le but de faire connaître le point de vue de ses membres sur des questions qui sont de la compétence de cette Commission.

DEFINITION ET VUES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE

Cette Association a été fondée en 1925 dans le but de grouper les Canadiens français vivant en Alberta; et de protéger et d'encourager la pratique de leur religion, la connaissance de leur langue et le développement de leur culture. Ils sont actuellement plus de 60,000. Cette Association a donc pour mission principale d'aider les descendants de race française vivant en Alberta, à acquérir une connaissance suffisante du français et à se développer tant au point de vue économique, national que social. Elle s'est donnée comme mission secondaire d'entretenir des relations amicales avec les Canadiens de langue anglaise et les autres groupes ethniques. Elle favorise ainsi l'unité canadienne. Ce second but, elle cherche à l'atteindre en fournissant à tous l'occasion d'étudier la langue française et d'apprécier la culture française.

Cette Association est administrée par un exécutif provincial aidé d'un secrétariat permanent. Ses membres adhèrent à des cercles locaux existant dans leur paroisse respective. Il existe actuellement 23 cercles locaux.

HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION:

Avec ses 33 années d'activités et d'expérience, l'Association croit qu'elle a d'une façon appréciable mise en valeur la véritable culture ainsi que l'unité canadienne en développant et en propageant les qualités caractéristiques des grandes races qui forment le Canada.

1. Nous croyons que notre attention doit tout d'abord se porter vers la jeune génération puisqu'une connaissance approfondie du français peut s'acquérir plus facilement durant les années de formation de l'enfant.

L'Association préconise donc un enseignement de la langue française à l'école.

a) A cette fin elle a fondé l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta qu'elle aide et encourage à maintenir un personnel enseignant compétent et à perfectionner des méthodes d'enseignement.
b) Elle a aidé à la formation de l'Association des Commissaires bilingues avec laquelle elle demeure en relations étroites.
c) Elle a organisé des concours annuels de français et de religion auxquels 6,000 étudiants albertains prennent actuellement part.
d) Elle a maintenu sur une base volontaire un système de visites et d'inspections des écoles françaises et bilingues grâce à la coopération des commissaires locaux.
e) Une organisation de jeunes, "La Relève Albertaine", a été organisée dans le but de former de futurs chefs dont bénéficieront plus tard et l'Association elle-même et la société en général.
f) La population française de l'Alberta est très fière de sa maison d'éducation supérieure pour garçons, le Collège St-Jean. C'est une école où l'enseignement qui s'y donne a pour but de former des cerveaux bien équilibrés. Il est affilié à l'Université d'Ottawa et il jouit d'une certaine reconnaissance officielle de la part de l'Université de l'Alberta. Il compte 200 élèves dont 150 sont pensionnaires et son cours s'étend du grade 8 à la 4e année des Arts.
g) Le Couvent de l'Assomption d'Edmonton est un pensionnat qui forme et éduque les jeunes filles dans une atmosphère française. En plus du cours régulier des "High Schools" albertains il enseigne certaines matières du programme des Arts de l'Université Laval de Québec.

Nous croyons que le fait que ces deux dernières institutions sont supportées financièrement par les parents des élèves qui les fréquentent est une preuve de la détermination des parents canadiens-français de perpétuer chez leurs enfants leur religion, leur langue et leur culture.

2. L'Association croit que le maintien et le développement de la culture française doivent également imprégner l'atmosphère du foyer.

e) L'hebdomadaire "La Survivance" avec ses 4,500 abonnés pénètre dans nombre de foyers de la province, tient les Canadiens français au courant des différentes activités qui les concernent et les familiarisent avec les différents aspects de la culture française.
b) L'Association s'est chargée elle-même d'établir le poste de radio CHFA dont le coût global de $200,000.00 a été financé exclusivement par des dons volontiers. Ce poste irradie en français durant 17 heures chaque jour depuis plus de 9 ans. Il est très apprécié de la population franco-albertaine qui en est le propriétaire. Nous croyons qu'il s'est également attiré la faveur du public et qu'il a développé une meilleure connaissance de la culture française parmi ses nombreux auditeurs anglais ou autres.
c) L'Association a établi et développe une librairie qui diffuse la littérature française.

AGRICULTURE:

La majorité des franco-albertains appartient à la classe agricole. Un mouvement spécialisé "L'Action Rurale" a été établi dans l'intérêt de ce groupe particulier. Il cherche à inculquer chez les fermiers et particulièrement chez la jeune génération l'amour et la fierté pour leur profession et une conception chrétienne des problèmes propres à la vie rurale. Dans le domaine pratique il aide à l'achat et au maintien des fermes, cellules des foyers ruraux.

RELATIONS AVES LES AUTRES GROUPES ETHNIQUES:

Bien que notre Association se soit dévouée principalement au bien-être des Canadiens français elle a également encouragé les autres groupes ethniques à bénéficier des richesses d'un pays bilingue. C'est ainsi par exemple qu'un bon nombre d'élèves de langue anglaise fréquentent des écoles bilingues où ils peuvent apprendre une autre langue. Le Cercle "Edmonton" de notre Association offre chaque année une bourse à l'élève anglais des écoles publiques qui obtient les meilleurs points dans le français 30.

Mais nous l'avons souligné plus haut c'est par le moyen de notre journal et surtout de notre poste de radio français CHFA que nous pouvons le mieux aider les gens de d'autres nationalités à bénéficier de la culture française.

Ce qui précède devrait être suffisant pour démontrer l'existence, en Alberta, d'un fort groupe de canadiens, fiers de leurs origines françaises et déterminés à transmettre à leurs enfants la culture qui leur est propre. Ce groupe occupe dans le monde professionnel, dans le domaine des affaires et de l'économie une place supérieure à sa proportion si l'on tient compte de la population totale de cette province.

La population française de l'Alberta a toujours considéré le Canada comme sa mère patrie et son plus grand désir est de contribuer au développement d'une nation forte et unie selon la manière souhaitée par les Pères de la Confédération canadienne.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA:

L'étude de la langue française progresse rapidement au Canada. Au cours des dernières années le Manitoba et l'Ontario ont fait subir à leur système scolaire certains changements afin de permettre à tous les élèves tant de langue anglaise que de langue française d'obtenir une meilleure formation en français.

De plus en plus l'on reconnaît le caractère bilingue du Canada et l'on en apprécie les avantages. De plus en plus l'idée d'imposer des limites à l'une ou l'autre langue disparaît. De bons écrivains des deux langues peuvent naître dans n'importe quelle partie du Canada et des oeuvres littéraires ne sont pas confinées à une province. Une Canadienne-française du Manitoba, Gabrielle Roy, a écrit des oeuvres dont l'excellence est reconnue non seulement au Canada mais également aux Etats-Unis et en France où elle a obtenu des honneurs littéraires qui sont très recherchés même par les écrivains de ce pays.

A mesure que le Canada devient une puissance internationale, les avantages, et même la nécessité du français se manifestent dans ses relations diplomatiques, économiques et culturelles. Le gouvernement du Canada en tient compte dans le choix de son personnel et bon nombre de députés progressent rapidement dans l'étude du français.

Encore plus nombreux sont les étudiants d'Universités qui à travers le Canada puisent abondamment au trésor de la littérature française. A l'Université de la Colombie Britannique par exemple, plus de 1,700 étudiants sont inscrits au cours de français.

C'est également un fait admis qu'un grand nombre de parents de langue anglaise désirent que leurs enfants acquièrent une connaissance satisfaisante de l'autre langue officielle.

Un mouvement dans ce sens se répand rapidement et le congrès national en éducation tenu à Ottawa, en février dernier, a adopté à l'unanimité cette résolution présentée par les délégués de langue anglaise:

"Que toutes les autorités scolaires provinciales mettent au programme l'étude du français (ou de l'anglais dans les écoles de langue française) dans les classes élémentaires au plus bas âge possible."

M. Duff Roblin, chef de l'Opposition à la Législature provinciale du Manitoba a proposé l'application dans les écoles publiques de cette province de la résolution adoptée à Ottawa; il s'est vu fortement appuyé par des députés des deux côtés de la Chambre.

Les auteurs de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en faisant du français une langue officielle tant au Parlement que dans les tribunaux fédéraux devaient prévoir que cette langue serait enseignée. L'autrement les dispositions prévues par ce texte n'auraient plus aucun sens en dehors de la province de Québec.

PRINCIPES DE BASE SUR LA RELIGION:

Les Canadiens français professent en grande majorité la fin catholique romaine et tous les membres de notre Association sont des catholiques pratiquants. Ils croient que la liberté de religion est l'une des bases des droits de l'homme. Cette vérité n'a peut-être jamais été mieux exprimé que dans la déclaration des droits de l'homme préparée par les Nations-Unies où l'on peut lire à l'article 18:

"Tous ont droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit inclut la liberté de changer de religion ou de croyance et la liberté soit seule ou avec d'autres soit publiquement ou privément de manifester sa religion ou ses croyances dans une doctrine, dans un culte ou ses pratiques religieuses."

Ce principe adapté au domaine de l'éducation est réaffirmé à l'article 26 de la déclaration universelle adoptée par les Nations-Unies qui déclare:

1. Tous ont droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite au moins au stage élémentaire. L'éducation élémentaire doit être obligatoire. L'éducation technique et professionnelle doit être mise à la portée de tous et les possibilités d'accéder à une éducation supérieure doivent être basées sur le mérite.
2. L'éducation doit tendre au développement complet de la personnalité humaine et au respect des droits humains et des libertés fondamentales. Elle doit promouvoir la bonne entente, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations, les races ou les groupes religieux et doit encourager les activités des Nations-Unies en faveur d'une paix durable.
3. Les parents ont le premier droit de choisir le genre d'éducation qui sera donnée à leurs enfants.

Ce dernier principe fait l'objet d'un commentaire que nous retrouvons dans le bulletin des Nations-Unies, (Volume 6, numéro 1, p. 42):

"C'est logique que la famille soit la première à être investie de la responsabilité de l'éducation des enfants car c'est au sein de la famille que l'enfant apprend les rudiments de la vie en commun. Aucune institution privée ou publique ne pourra jamais remplacer la famille. Les droits d'un enfant sont sacrés parce qu'un enfant ne peut pas par lui-même les défendre. Ce soin revient tout naturellement aux parents; cette obligation essentielle les parents seraient dans l'impossibilité de s'en acquitter s'ils ne pouvaient pas choisir eux-mêmes le genre d'éducation que leurs enfants doivent recevoir."

Les principes énoncés plus haut s'accordent parfaitement avec l'enseignement de notre Eglise. Voilà pourquoi les parents canadiens-français exigent un système scolaire qui non seulement respecte leurs croyances religieuses, — c'est là une attitude purement négative, — mais une éducation qui développe chez leurs enfants les bases de la religion.

Pour ces raisons, nous supportons et nous endossons les autres mémoires qui, croyons-nous seront présentés à cette Commission par la hiérarchie catholique de l'Alberta, par l'Association catholique des Commissaires d'Ecoles et tous les autres groupements ou individus qui réclament un enseignement de la religion à l'école.

Nous croyons que la religion ne doit pas être un simple sujet d'enseignement au programme mais ce doit être une morale et une philosophie de la vie qui imprègnent toutes les autres branches de l'instruction.

Pour que les principes chrétiens puissent devenir une force vivante et active ils doivent être infusés au plus bas âge. L'enfant apprendra alors à les respecter dans sa conduite à l'exemple de ceux qui l'entourent.

Se rappelant l'avertissement du Christ: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi", les parents catholiques ne peuvent pas admettre l'école neutre. Leur conscience les force à exiger qu'une atmosphère vraiment chrétienne prédomine dans les institutions fréquentées par leurs enfants.

Nous admettons que dans un pays où il existe une diversité de croyances religieuses l'école confessionnelle rencontrera de nombreuses difficultés. Tout de même il ne faudrait pas croire ce problème insoluble s'il est étudié avec intelligence et bonne volonté.

Nous déplorons le fait que la religion doive actuellement être enseignée à la demi heure de la journée alors que les enfants sont fatigués et que leurs facultés d'absorption en sont autant diminuées. Nous constatons également que cette demi heure est souvent omise ou diminuée et cela pour différentes raisons telles que les exigences du transport en commun, d'autres activités scolaires, ou l'impatience des élèves non-catholiques qui ne sont pas occupés durant cette période.

PRINCIPES DE BASE SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS:

En autant que l'enseignement du français est concerné, les Canadiens français demandent de pouvoir bénéficier d'un système qui permette à leurs enfants d'acquérir une connaissance suffisante de leur langue en plus de l'autre officielle du Canada et un système qui mette à la disposition des enfants d'autres nationalités l'avantage d'étudier la langue française.

LA SITUATION PRESENTE:

L'Acte scolaire complété par un règlement émis par le Département de l'Education prévoit ce qui suit en tant que l'enseignement de la religion et du français en Alberta est concerné:

1. Les deux premières années du cours primaire doivent être enseignées complètement en français. La seule restriction est que l'on doit enseigner l'anglais oral la première année et la lecture anglaise au cours de la deuxième année. (Section 385, The School Act and Regulations).
2. Du grade 3 au grade 9 inclusivement, une heure complète de français est autorisée.
3. La loi autorise également une demi heure d'enseignement religieux chaque jour durant la dernière période de la journée (Section 390, School Act.) Cette demi heure peut être enseignée en français si les autorités locales le désirent et cela en plus de l'heure de français permise au deuxième paragraphe.
4. A tous les grades les instituteurs et institutrices peuvent donner dans leur langue maternelle (le français) toutes les explications jugées nécessaires.
5. Toute une liste de manuels français préparée par l'Association des Educateurs bilingues est approuvée par le Département de l'Education.
6. Les Commissaires d'Ecoles des Commissions scolaires locales ont le droit d'exiger l'enseignement de la religion et du français.
7. Les Commissaires locaux ont aussi le droit de choisir les instituteurs et institutrices qu'ils désirent pour enseigner le français et la religion pourvu qu'ils soient qualifiés.
8. Dans les divisions scolaires un district d'écoles en majorité catholique peut se retirer de la Grande Unité lorsque certaines conditions se vérifient.

DANGERS DE L'ADMINISTRATION DES GRANDES UNITES SCOLAIRES:

Bien que la législation n'ait jamais cherché à restreindre les droits des catholiques et des français de procurer à leurs enfants l'éducation qu'ils désirent, comme le stipule la Section 17 de l'Acte scolaire, il faut bien remarquer que les Grandes Divisions ont en pratique réduit les facilités qu'avaient auparavant les petites commissions locales d'enseigner la religion et le français.

Au cours de son congrès annuel tenu à Edmonton, en février 1957, notre Association a adapté à l'unanimité une résolution qui demande des garanties quant à l'enseignement du français et de la religion dans les écoles publiques locales ainsi que le droit de choisir les instituteurs nécessaires et le privilège de se retirer des divisions d'écoles publiques lorsque les écoles centralisées privent les enfants de l'éducation désirée.

DESAVANTAGES DE L'ADMINISTRATION PAR LES COMTES:

Notre Association n'est pas convaincue des avantages financiers et administratifs que l'on cherche à attribuer à la forme d'administration locale connue sous le nom de "County". Mais comme ce mémoire a pour but principal de discuter du système scolaire en rapport avec la religion et la langue nous n'avons pas l'intention de discuter formellement du "County Act".

Tout de même, en nous plaçant strictement au point de vue de la religion catholique et de l'enseignement du français, nous avons la conviction que le "County Act" tel qu'il se présente actuellement ne sauvegarde pas suffisamment la lettre et l'esprit de la loi scolaire de l'Alberta.

Voilà pourquoi au même congrès une seconde résolution adoptée à l'unanimité s'est opposée au "County Act" jusqu'à ce que des clauses protégeant nos droits y soient ajoutées.

BESOINS ADDITIONNELS:

Nous croyons sincèrement que le temps alloué à l'enseignement du français n'est pas suffisant et ne permet pas à nos enfants d'acquérir une connaissance suffisante de leur langue maternelle. Il ne faut pas oublier qu'un peu partout l'ambiance est totalement anglaise: les cours de récréation, la radio et la télévision, le cinéma, les sports, tout cela se fait ordinairement en anglais.

Une demi journée de français, — comme la chose se pratique actuellement en Ontario, — ne serait certainement pas de trop pour permettre aux élèves de se familiariser avec la langue française d'en saisir les beautés et les difficultés et d'acquérir une certaine compétence à la parler et à l'écrire. Nous rappelons que dans l'esprit des parents de langue française la connaissance de l'anglais est une nécessité absolue; mais par ailleurs, une bonne connaissance du français loin de nuire à l'étude de l'anglais ne peut au contraire que la faciliter.

Dans les écoles de l'Ontario où il y a un certain nombre d'élèves de langue française, l'enseignement se fait complètement en français dans les grades 1 et dans la plupart des grades 2. Bien que l'on commence à enseigner l'anglais oral dans certains grades 2, il y a une tendance de plus en plus marquée pour ne commencer qu'au grade 3.

Des progrès réalisés en anglais par les élèves de langue française lorsqu'ils sont dans les grades 3 et 4 après avoir appris à lire et à écrire dans leur propre langue sont tellement rapides que arrivés au grade 5 ils sont aptes à suivre les mêmes cours d'anglais que les autres élèves.

La circulaire 16, publiée sous l'autorité du Ministère de l'Education de l'Ontario en 1951 décrit les cours enseignés dans les écoles fréquentées par les élèves de langue française. Le temps consacré au français et à l'anglais est sensiblement le même à partir du grade 5 jusqu'au grade 8. Il faut remarquer que le temps alloué à ces deux langues dépasse 25% de tout l'enseignement car à partir du grade 5 en montant l'arithmétique, la géographie et l'histoire sont enseignés alternativement en anglais et en français. Cela facilite grandement la pratique des deux langues.

La possibilité d'enseigner avec succès et le français et l'anglais à des élèves de langue française est amplement prouvée par ce passage extrait du rapport du Ministre de l'Education de l'Ontario. (1934 — p. 30)

"Au début du système actuel employé dans les écoles fréquentées par les élèves de langue française un grand nombre de personnes doutèrent de son sens pratique. Plusieurs étaient sceptiques quant à la possibilité de donner à un grand nombre d'élèves, avec les éléments d'une éducation générale une instruction satisfaisante dans les deux langues. Ce doute et cette méfiance sont disparus chez ceux qui sont au courant des conditions actuelles. Le succès rapporté par ce projet parle en faveur de la sagesse des membres du comité qui l'avait proposé. Cette province a cherché la solution de ce problème difficile en l'étudiant au point de vue pédagogique et elle a prouvé jusqu'à l'évidence ce que peut accomplir l'effort patient, persévérant et systématique de collaborateurs qui s'unissent dans la poursuite d'un objectif commun."

De plus en plus nombreux sont les canadiens de langue anglaise qui désirent favoriser leurs enfants d'un avantage dont ils ont été privés eux-mêmes: pouvoir parler, comprendre, lire et écrire le français. Ces parents se rendent compte que 1/3 de la population du Canada est d'origine française et que les contacts avec les Canadiens français deviennent de plus en plus fréquents. Ils savent que le fait d'être bilingues constitue un très grand avantage dans les affaires, dans l'industrie, dans la finance, au Service civil et particulièrement aux Affaires extérieures. Une édition récente du Bulletin de l'Association des Manufacturiers Canadiens intitulée: "Industry" contient la déclaration suivante:

"Il ne devrait exister aucun canadien de langue anglaise qui ignore complètement le français ni un seul Canadien français qui ignore totalement l'anglais. Car, un Canadien qui ne maîtrise pas au moins dans une certaine mesure les deux langues officielles de son pays est non seulement dans un état d'infériorité en autant que la connaissance des langues concernées mais il est forcément divorcé de millions de ces concitoyens et les obstacles à l'unité réelle et effective sont d'autant plus nombreux".

(suite à la page 7)

Abus des marchands dénoncés par l'Evêque de Lourdes

Lourdes. — S. Exc. Mgr P.-M. Théas évêque de Tarbes et Lourdes, s'est élevé, dans un communiqué, "rédigé à regret et adressé aux commerçants et aux pèlerins" contre "l'esprit de lucre" qui aboutit à l'abus des choses saintes: eau de la grotte, images de Notre-Dame de Lourdes et objets de piété.

En ce qui concerne l'eau de la grotte, Mgr Théas écrit: "En aucune manière, elle ne doit être commercialisée et dans son usage, il faut se conformer au désir de la Vierge et à la tradition centenaire de Lourdes. L'eau de la grotte est donnée, dès lors elle ne doit pas être vendue directement ni se trouver dans un objet au moment où cet objet est vendu, même s'il est religieux, à plus forte raison s'il est profane. Dans ce cas, l'eau de la grotte est commercialisée. Il y a lieu surtout de s'abstenir d'acheter des objets profanes contenant de l'eau de la grotte."

"L'eau de la grotte, poursuit Mgr Théas, est destinée à la boisson et à l'ablution. On peut en user ainsi à Lourdes ou chez soi, mais toujours avec un religieux respect. L'eau de Lourdes n'est pas faite pour être conservée dans un objet religieux ou profane."

Mgr Théas précise ensuite que "c'est un abus de mettre l'image de Notre-Dame de Lourdes sur des souvenirs profanes, tels que briquets, porte-cigarettes, cendriers" et il conclut: "Certains commerçants déclarent vendre des objects de piété déjà bénis. Cette manière de parler a deux torts. Le premier, elle est fausse, car on ne bénit jamais des objets de piété dans les magasins. Le second est inspiré par l'appât du gain, grâce à la prétendue bénédiction, on espère vendre plus et plus cher."

Mgr Théas souhaite que les commerçants n'offrent aux pèlerins "que des souvenirs religieux de bon goût".

Lamoureux

M. l'abbé Roland Bérubé célèbre son 25e Anniversaire d'Ordination

Dimanche soir le 20 avril, les marguilliers de la paroisse escortaient M. le curé Roland Bérubé dans la salle paroissiale bondée de monde pour lui présenter un magnifique concert préparé sous la direction des Soeurs de Ste-Croix avec les professeurs: Mlle Germaine Courchesne et M. L. Tellier. Les élèves et les parents se surpassèrent dans l'accomplissement de chansons, de pièces de théâtre, de morceaux de musique, de danses et surtout dans les sentiments délicats exprimés d'une façon nouvelle. La salle était décorée avec goût. Parmi les distingués visiteurs on remarquait la Rév. Mère Provinciale des Soeurs de Ste-Croix avec un groupe de religieuses. Le R.P. Champagne, o.m.i., du Collège Saint-Jean, M. J. Swan Inspecteur des écoles de la Division, M. et Mme Willie Soetart, de Villeneuve, plusieurs anciens paroissiens résidents d'Edmonton et un très nombreux groupe venant de Fort-Saskatchewan sans oublier les paroissiens de langue française de Gibbons.

Mercredi 23 avril, en plus des enfants de l'école la plupart des paroissiens assistaient à la messe anniversaire de M. le curé.

Le 27 avril avait lieu la célébration religieuse et civique. Le clergé avec les Séminaristes en tête se rendait du presbytère à l'église. M. le curé était assisté comme diacre de M. le curé L. Viel de Ste-Lina, comme sous-diacre de M. l'abbé D. Hébert nouvel ordonné. Le sermon de circonstance était prêché par le R.P. C. Chalifoux de St-Vincent voisin de M. le curé pendant de nombreuses années.

Au banquet présenté par les dames, M. Hector Lamoureux lut l'adresse en français, Mme Arthur Behiel lut l'adresse en anglais. M. Art. Behiel présenta un parchemin illuminé et encadré et Mme Hector Lamoureux une bourse de la part de la paroisse. M. Alexandre Bérubé offrit les félicitations de la famille et présenta une bourse en leur nom.

Le seul dignitaire du diocèse de St-Paul, Mgr Eugène Rooney offrit les hommages du clergé présent et rappela les années de service du jubilaire dans les limites actuelles du diocèse.

Ensuite M. le curé R. Bérubé en termes choisis exprima sa reconnaissance et ses remerciements à tous. Il félicita ses paroissiens de leur dévouement, il dit sa joie de voir les nombreux anciens paroissiens présents et la représentation nombreuse de sa parenté qui de Beaumont et de Villeneuve se dévoue dans le voisinage et dans Edmonton.

On remarquait dans l'assistance M. et Mme Arthur Soetart, député de Morinville, M. et Mme André Déchène et le Dr Mousseau de l'ACFA d'Edmonton; M. et Mme J.-M. Fontaine, agronome qui fut lié avec M. le curé dans de nombreux projets agricoles à Ste-Lina et à Lamoureux; le Dr et Mme A. O'Neill et ses parents ainsi que M. et Mme Edmond Breault; M. et Mme Eudore Bellerive, amis de la famille.

On doit des félicitations aux Religieuses de Ste-Croix, au choeur de chant et à Mme Euclide Villeneuve et son comité de dames pour les préparatifs et l'excellente présentation d'un banquet apprécié de tous les convives.

Les fautes de nos amis affligent autant notre amour-propre que notre coeur.

Cte de Belvèze

BONNYVILLE

Nous apprenons que M. B.-J. Dessureau a vendu son commerce d'assurance à M. Bernard Ouimet, de Bonnyville. Nous savons que M. Dessureau avait un commerce florissant et sommes heureux de penser qu'un de nos jeunes puisse lui succéder. Nous lui souhaitons bon succès. M. Dessureau prendra un commerce de finance pour autos à son même bureau. Tandis que M. Bernard aura ses bureaux sur la rue Principale dans le bloc Madso.

Un nouveau commerce sera bientôt établi sur la rue Principale entre l'hôtel et le bureau de poste. Un grand magasin général s'ouvrira là sous peu. Nous publierons le nom un peu plus tard. M. Adrien Rondeau qui tenait un garage au même endroit a vendu le tout à ce monsieur, un homme de notre ville.

M. Raoul Lapointe s'est porté acquéreur d'un des plus beaux lots résidentiels au coin de la rue Amanda. Nous verrons sous peu une belle résidence s'y ériger.

L'ancienne résidence de M. Esrom Gingras, est aussi vendu au gouvernement et l'on y érigera sous peu un édifice provincial, aussitôt que la résidence Gingras sera déménagée sur un autre lot.

Avec deux auditoriums en train de se construire cela annonce beaucoup d'activité ici ce printemps.

M. le Dr Lucien Leduc, de la ville d'Ottawa est arrivé et installé comme médecin vétérinaire. Il est déjà très occupé. Sa famille le rejoindra à l'été. M. Leduc est licencié et très bien qualifié. Nous sommes chanceux d'avoir un compatriote aussi dévoué pour nous servir. Il a son bureau à la résidence de M. Ph. Durocher, en face du presbytère. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et espérons qu'il se plaira parmi nous. Son numéro de téléphone est 156 — Bonnyville.

Il y aura à la salle de la Légion un banquet en l'honneur de notre club de hockey. Les Pontiac qui nous ont donné du bon sport tout l'hiver. Le banquet aura lieu le 1er mai à 6h.30. Il sera suivi d'une danse.

Les travaux des champs étaient sur le point de commencer mais la bourrasque de neige de dimanche matin pourrait retarder quelque peu.

La pêche attire déjà quelques amateurs qui ont déjà montré que le succès attend les premiers rendus.

M. Herb. Séguin, fils de M. et Mme Adélard Séguin, de Bonnyville, conduira à l'autel, Mlle Verrier, fille de M. et Mme Joseph Verrier, de Bonnyville. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et leur offrons nos félicitations.

MORINVILLE

Dimanche le 20 avril une quarantaine de personnes prenaient part à une soirée-surprise, organisée par M. et Mme Ubald Chevalier, à l'intention de M. et Mme Edgar Chevalier à l'occasion de leur tout récent départ de Morinville. Parmi les invités qui sont venus de l'extérieur, notons: MM. et Mmes Oswall Chevalier, de Clyde; Bernard Bokenfohr, d'Edmonton; Lucien Létourneau, M. Raymond Robert, la dame de ce dernier était retenue à la maison par un mauvais état de santé et enfin M. et Mme Maurice Tellier, également d'Edmonton.

M. Frank Salé, conseiller de notre paroisse, fit le discours de circonstance et leur offrit au nom de tous, comme cadeau-souvenir, un set de cristal.

Nous offrons à M. et Mme Edgar Chevalier, nos meilleurs voeux de bonheur dans leur nouveau genre de vie.

O'Neil, enfant de M. et Mme Ubald Chevalier nous est revenu, après avoir suivi des cours spéciaux (pendant 2 mois) à la Technical and Arts School de Calgary. O'Neil, travaillera désormais au garage de son père.

Les dévoués organisateurs de notre traditionnelle "Cabane à sucre", se réjouiront sans doute de savoir, qu'un beau nombre de Morinville, sont allés déguster de la tire et du sirop d'érable vendredi soir dernier.

M. Paul Froment, nous informe, qu'aux dernières nouvelles qu'il a reçues de sa dame — cette dernière, on se souvient fait partie du groupe des pèlerins qui actuellement est en route vers Lourdes —. Or ces derniers seraient présentement en chemin vers Paris. Si on veut aller plus loin dans les détails, disons que la plupart ont été malades, dans leur traversée sur la mer... il paraît, que M. l'abbé Langevin, curé de Legal a été un des plus touchés par l'épreuve... la mer étant très méchante.

Nous ne savons pas beaucoup de gré à nos amis d'estimer nos bonnes qualités, s'ils osent seulement s'apercevoir de nos défauts.

Vauvenargues

Il reçoit un licenciement honorable. — C'est le chien qui porte le joli nom de "BRAVO" qui est sur le point d'être licencié honorablement de la Marine américaine pour ses services rendus aux explorateurs du pôle Sud. C'est le Dr Paul Siple, explorateur lui-même, qui le lui remet sous les yeux attendris du Lieutenant Jack Tuck. Ce dernier a eu la charge de dompter cet ami de l'homme et il en est devenu le propriétaire.

La vie française à Victoria, C.C.

Le 12 avril dernier, dans la cathédrale St-André, avait lieu le mariage d'Eléonor-Marie Morrison, fille de M. et Mme Ivan Morrison, autrefois de Bonnyville, à M. Rennie W. Graveling, fils de M. et Mme R. Graveling, de Wood Fibre. Le R.U. Bernard Hanley officiait.

Les dames d'honneur étaient: Mme Alian Morrison, Mlle Doreen Graveling, Mlle Margaret Hanley; garçons d'honneur: MM. Henry et Roger Graveling et Allan Morrison.

La mariée était ravissante dans sa robe longue de dentelle Chantilly et tulle blanc, style princesse, manches en pointes et encolure "bateau", avec voile et tiare; son bouquet était composé d'oeillets blancs, rouges et de muguet.

La réception, pour 115 personnes, avait lieu au Crystal Garden dans la salle Flamingo.

Mme Beaulac, grand'mère de la mariée a pu assister à la réception avec son mari pour une heure, permission spéciale accordée par l'hôpital St-Joseph. Les jeunes époux, sont partis en voyage aux Etats-Unis. L'ensemble de départ était une robe "sheath" en foulard de ton bronzé, manteau brun, double de même que la robe.

Ses accessoires étaient beige.

La mariée portait un superbe collier de perles, cadeau du marié.

Plusieurs invités d'en dehors assistaient, entre autres, Mme G. Earnshaw de Los Angeles, M. et Mme Alfred Gamache, de Fort-Kent, et Mme Clemens Greil, de St-Paul, Minnesota, fille de M. A. Beaulac.

CE QU'ON RACONTE
AU PALAIS

Un beau jour, la porte d'airain séparant le Paradis de l'Enfer se détraqua. Saint Pierre alla trouver aussitôt Satan et lui dit:

—Cette fois, c'est votre tour de faire réparer la porte.

—Pas moyen, réplique le Diable, mes hommes sont bien trop occupés.

—Ah! c'est comme ça, eh bien, je vais te poursuivre en justice!

—Pas possible! et où trouverez-vous un avocat?

SAINT-EDOUARD

M. et Mme Darie Mathieu étaient les heureux parents d'un petit garçon baptisé le samedi saint. Gisèle et Laval Pelchat remplaçaient les parrain et marraine de la province de Québec. Félicitations!

La plupart des jeunes de la paroisse sont revenus des chantiers. M. Marc Pelchat est revenu parmi nous après avoir passé l'hiver en Colombie Canadienne.

M. Armand Hamel est venu visiter ses parents et amis de Saint-Edouard pendant ses vacances de Pâques.

M. et Mme Richard Foisy ainsi que M. et Mme Raymond Lapointe sont en visite chez leurs parents de Saint-Edouard.

Il y a eu une soirée paroissiale le 27 avril dernier. Comédie par les adultes et chants par les élèves. Cette soirée fut un véritable succès. Merci aux organisateurs.

Il y en aura une autre aussi le 15 mai, organisée par les jeunes de la JAC, qui promet beaucoup. Toute notre admiration et bonne chance!

Les étudiants aussi font leur part. Ils préparent leur Campagne Etudiante "1958" avec ardeur. Bon succès.

EGG LAKE

Nos chemins sont maintenant secs. Nous avons eu quelques semaines de chemins impassables. M. Maurice Lebeuf dut conduire sa femme à l'hôpital il y a 3 semaines et il a fallu deux tracteurs pour tirer son auto et ils sont partis à 10 heures du matin, pour arriver au Lac-la-Biche à 5h.30 de l'après-midi, une distance de 19 milles. Mme Lebeuf est maintenant revenue à la maison et se rétablit bien.

Durant les vacances de Pâques les visiteurs furent, chez M. et Mme Albert Huppe, leur fille Vina et son mari Nick Luc et leur deux fillettes de Drayton Valley. M. et Mme P. Pszysieznv eurent leur fille Elda et son mari Richard Grammer, aussi de Drayton Valley.

Chez M. Bernard Amiot eurent la visite de M. et Mme Léo Gaudet de McMurray.

Chez Denis Amiot, ce furent M. et Mme Jos Dakin, leurs enfants Alvin et Margaret, de Gourin, aussi Mme Alain Amiot et ses deux fillettes d'Edmonton.

M. Egide Lemay réside maintenant à Plamondon, son frère Robert conduit la van maintenant.

M. et Mme Albert L'Heureux et leur bébé sont arrivés de Fort-Smith. Ils demeureront maintenant sur leur ferme.

Mme L.-G. Amiot fit un voyage de quelques jours à Edmonton. Sa fille et son beau-fils Me et Mme Andrew Tkach la ramenèrent en auto et passèrent la fin de semaine à visiter la famille.

La sympathie est la marque la plus évidente de l'amitié.

S. Frs de Sales

ST-ISIDORE

Les cérémonies du temps Pascal furent célébrées par le R.P. Ruel, vicaire de Rivière-la-Paix.

Les Scouts du collège N.D. se sont rendus camper pour quelques jours à St-Isidore accompagnés du R.P. Goyette.

Dimanche le 13, à la grande surprise de tous, il y eut un déboulé dans la côte à panneau (Path Creeks) qui arrêta complètement la circulation. Cet incident nous empêcha d'avoir la messe à St-Isidore pour cette journée.

Jeudi le 17, nous avions le bonheur de voir arriver M. F. Girard qui depuis un mois était en voyage de propagande dans l'est. Il nous revenait accompagné d'une nouvelle famille, M. et Mme Francois Lalancette.

M. Lalancette, âgé de 29 ans, est le demi-frère de M. Fernando Girard. Il est l'unique garçon de la famille de M. et Mme Samuel Lalancette de St-Ambroise qui compte également six filles.

Sa jeune épouse de 22 ans, née Lili Boivin, est la fille de M. et Mme Edgar Boivin, de Kénogami. Elle laisse aussi une soeur et six frères.

M. et Mme François Lalancette ne sont mariés que depuis huit mois. Cette dernière famille est la douzième à venir se joindre au groupe des Compagnons de St-Isidore.

Mme Jean-Marie Bergeron qui était à l'hôpital depuis Pâques, est revenue au milieu de nous, jeudi soir.

Samedi, le R.P. Ruel chantait le service anniversaire de la petite Noella Cirard. Dimanche plusieurs petits enfants avaient le bonheur de communier pour la première fois.

Lundi le 21, un groupe de miliciennes du Rosaire se rendirent visiter les familles de St-Isidore.

M. l'abbé Bouchard, curé de Brosseau ainsi que M. Chevrette, agronome de St-Paul sont actuellement de passage parmi les compagnons, dans le but d'une étude en préparation de l'assemblée générale.

Pas d'accord sur le nombre des chômeurs

Ottawa. — Le nombre officiel des chômeurs au Canada aurait été de 628,000 à la mi-mars, plutôt que 590,000, si le gouvernement adoptait la suggestion d'une publication du Congrès du Travail du Canada.

Le chiffre de 590,000 annoncé mardi par le Bureau de la Statistique, est un estimé du nombre des personnes "sans emploi et qui se cherchent du travail".

"Labor Research" publié par le département des recherches du CTC sous la direction du Dr Eugène Forsey, déclare que ce chiffre "n'est certainement pas conforme au nombre des sans-travail" en omettant les gens mis à pied avec instruction de revenir au travail dans 30 jours.

GUY

DECES DE
M. LEO LAGACE

Lundi, le 21 avril, à 1h.10 a.m. à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan s'endormait paisiblement dans le Seigneur, notre regretté M. Léo Lagacé, hospitalisé depuis le 14 avril. Il était âgé de 43 ans, 10 mois.

Sa dépouille mortelle fut transportée à la résidence de M. Willie Brulotte, à Guy, où tous, petits et grands, parents et amis vinrent prier et déposer des offrandes de messes pour le repos de son âme.

Le service funèbre eut lieu en l'église de Guy à 10h.30 a.m., jeudi le 24 avril. Une foule pieuse remplissait l'église. Une messe solennelle fut célébrée par le R.P. Campagna, o.m.i., assisté des RR. PP. Colin et Guimont, o.m.i., comme diacre et sous-diacre. Des quatre enfants de choeur, on remarquait Jacques et André Lagacé, de Donnelly, neveux du défunt.

Le R.P. Campagna présida l'absoute assisté par le R.P. Colin.

Les porteurs étaient: MM. Lucien Caux, Alphonse Martel, Frank Luberda, Delphis Mervin et Melvin Brulotte, M. Ovide Gendron, un ami intime portait la croix.

Après l'absoute tous se rendirent au cimetière afin de rendre un dernier hommage au cher disparu.

M. Léo Lagacé était un paroissien de la première heure, étant arrivé à Guy en 1928 avec ses parents pour s'établir sur une terre.

En 1938 il épousait Mlle Médora Brulotte, pionnière de la paroisse elle aussi. Tous deux fondèrent leur foyer dans le village même de Guy où M. Lagacé y exerça plusieurs fonctions.

Jusqu'à sa maladie, il cultiva sa terre tout en conduisant l'un des autobus de la grande division amenant à l'école de Guy les enfants les plus éloignés. Il était un chrétien modèle et fut toujours très dévoué aux oeuvres paroissiales et sociales. Tous ceux qui l'ont connu garderont un souvenir de lui longtemps.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, ses quatres enfants: Mme Jean Bouilly, Léona, d'Edmonton; Cécile, Roland et Antoine encore à la maison; sa mère, Mme Joseph Lagacé d'Edmonton; une soeur, Mme Walter Hébert, de Villeneuve, et un frère Richard, de Donnelly.

Parmi les parents présents aux funérailles on remarquait M. et Mme Laurent Hébert, M. et Mme Edouard Halwa, M. Paul Brulotte et son fils Albert, Mme Joseph Lagacé, M. et Mme Jean Bouilly tous venus de l'extérieur.

A la famille si durement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Léo Lagacé désire remercier par la voix de La Survivance tous les parents et amis qui lui ont témoigné leur affection et leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur très aimé époux et père.

* * *

M. et Mme Bérard Jasmin (Angélina Dumesnil) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 18 mars et baptisé le 6 avril sous les noms de Joseph-Jules-Charles. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Gagnon (Marie Jasmin) oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Frank Luberda (Béatrice Brûlotte) un garçon né le 9 avril et baptisé le 20 avril sous les noms de Joseph-Andrew-Walter Luberda. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Martel, oncle et tante de l'enfant.

Sincères félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Mlle Roseline Gagné, fille de M. et Mme Armand Gagné (Aurore Lafleur) de Guy convolait en justes noces avec M. Georges Horvalth de la paroisse de Ste-Trinité, Forestlawn, le 15 avril dernier.

M. Cecil Brûlotte fils de Mme veuve Marie Brûlotte, de Guy, à Mlle Marguerite-Rose Mabillard. Ce mariage fut béni en la cathédrale St-Joseph d'Edmonton, le 9 avril dernier.

A ces heureux époux meilleurs voeux de bonheur.

VA ET VIENT

M. et Mme Frank Brûlotte sont revenus parmi nous après avoir passé l'hiver à Edmonton.

Mlle Lorraine Bisson étudiante à Morinville dans sa famille, à l'occasion des vacances de Pâques ainsi que Mlle Germaine Bourgeois étudiante à Grande-Prairie.

Mme Marie Brûlotte accompagnée de ses deux garçons: Lucien et Alphonse à Edmonton dernièrement à l'occasion du mariage de son fils Cécil, ainsi que Mlle Yvonne Martel et M. Roméo Smezek.

M. et Mme Lucien Caux aussi à Edmonton dernièrement, en voyage d'affaires.

M. et Mme Armand Gagné accompagnés de leurs enfants: Lorraine, Maurice, Françoise et Bibiane à Forestlawn afin d'assister au mariage de leur fille Roseline.

M. et Mme Prosper Hébert se rendirent à Villeneuve, en mars dernier afin d'assister à l'ordination de M. l'abbé Denis Hébert.

Nous avons le regret d'annoncer à tous les parents et amis la mort de M.M. Léo Lagacé survenue dimanche dans la nuit, le 20 avril à l'hôpital de McLennan.

Nos meilleurs voeux de sympathie à la famille éprouvée.

L'amour des âmes conduit à l'amitié.

Lacordaire

Boiteux, il veut faire le tour du monde à pied

George Town, Malaisie. — Chong Chee-went, citoyens malais d'origine chinoise, entend faire le tour du monde à pied, bien qu'il soit boiteux. Il a entrepris sa longue marche. Il estime pouvoir faire le tour du globe en une quinzaine d'années. C'est un jeune homme de 28 ans. Il a en poche l'équivalent d'une couple de dollars. Chong Chee-went a fait de Georgetown son point de départ. Georgetown est la capitale de l'île de Penang, un des Etats de la Fédération malaise.



Les Allemands savent s'amuser. — Lorsque des soldats russes se sont rendus à Berlin-Ouest pour participer à une cérémonie au monument des morts, ils furent salués par ce bonhomme de neige, travesti en officier de douanes.

Ottawa. — Le Bureau des gouverneurs de Radio-Canada a recommandé le rejet des requêtes pour l'établissement de nouveaux postes de radio à Montréal, à Dorval, à Calgary et à Corner Brook.

Il a de plus recommandé au ministère des Transports de rejeter la demande d'établissement d'un nouveau poste de télévision à Corner Brooks parce que Radio-Canada s'emploie actuellement à construire un poste de télévision à Terre-Neuve.

Annonces classées

Tarif des annonces classées

Annonce 1 pouce au moins (environ 30 mots): 75 sous pour une publication; 50 sous pour chaque publication additionnelle. Veuillez inclure un bon de poste avec l'annonce que vous désirez faire publier.

A VENDRE

Magasin à vendre à cause de santé, s'adresser à M. Théodore Remillard, Girouxville, Alta.

Salon de coiffeur à louer

Salon de coiffeur (barber shop), tout outillé, à louer à St-Albert. S'adresser à M. Léo Belhumeur, 10651-149e rue, Edmonton.

A VENDRE

Magasin — Epicerie, Quincaillerie, essence. Résidence 4 pièces, installation chauffage propane, électricité, téléphone, bonne école, ¼ de mille d'une nouvelle grande soute, Valleyview à Peace River. S'adresser à W. Brulotte, Guy, Alberta.

Entraînement d'aviateurs

Cherchez-vous une carrière intéressante et payante ?

Aimeriez-vous gagner $5,500.00 par année après un an d'entraînement ?

Enrôlez-vous dans le Corps d'Aviation Royal Canadien et entraînez-vous comme pilote ou observateur. Etudiez les techniques de l'aviation et voyagez dans les a-
1.—Etre physiquement qualifié au
vions les plus modernes du Canada.

Pour être accepté, il faut :
niveau des aviateurs.
2.—Avoir une éducation équivalent au moins au grade XI.
3.—Avoir au moins 17 ans et moins de 25 ans. (Si vous n'avez pas 18 ans il est nécessaire d'avoir la permission écrite des parents).
4.—Etre un citoyen canadien ou sujet britannique demeurant au Canada.

Renseignez-vous comment devenir un officier d'aviation en consultant le Conseiller de carrière de l'Aviation à l'adresse suivante:

Centre de Recrutement
du C.A.R.C.
10018 - 102ème rue,
Edmonton, Alberta

Si vous demeurez en dehors de la ville, remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Nom ....
Adresse ....
Age .... Education ....

Ces demandes d'information ne vous obligent en aucune façon.

Faits et commentaires

L'Islam et l'URSS

La propagande soviétique qui ne recule devant aucune contre-vérité, n'atteint pas toujours son but, s'il advient parfois que des Occidentaux prennent pour argent comptant ce qu'on leur raconte et ce qu'on leur fait voir à l'occasion d'un voyage au paradis rouge. Chacun sait dans quelles conditions misérables les Eglises chrétiennes, et l'Eglise orthodoxe en particulier, vivent en Russie, et cela même depuis la mort de Staline. Ce qu'on connaît moins, ce sont celles dans lesquelles se trouvent les nombreuses populations musulmanes de l'URSS. S'il fallait en croire les dirigeants de Moscou, l'Islam jouirait en Russie soviétique, d'une totale liberté, pourrait pratiquer son culte, assurer la formation religieuse de sa jeunesse, mettre en valeur les éléments de sa culture, et les fidèles de Mahomet pourraient communiquer à leur gré avec leurs coreligionnaires d'autres pays. Ces affirmations s'avèrent être entièrement fausses. Une délégation pakistanaise, invitée en URSS de façon officielle, de retour à Karachi, a fait connaître, par l'organe de ses représentants les plus qualifiés, que les conditions d'existence des Musulmans en Russie sont absolument misérables, qu'ils ne disposent pas d'une seule école, ne peuvent publier aucun livre sur les questions religieuses, n'ont pas une seule mosquée libre, ni le droit de toucher des revenus pour assurer une seule mosquée libre, ni le droit de toucher des revenus pour assurer les besoins de la communauté. Enfin, que très peu d'entre eux sont autorisés à faire le pèlerinage de La Mecque: 22 seulement depuis que les Soviets sont au pouvoir contre 50,000 en moyenne chaque année avant la Révolution.

Voitures européennes aux Etats-Unis

Naguère un Américain à qui on demandait ce qui l'avait le plus frappé en Europe disait que c'était les petites voitures; il se demandait comment on pouvait circuler dans des véhicules aussi étroits. Aujourd'hui les Américains se sont épris des petites voitures de sorte que les produits européens connaissent aux Etats-Unis un boom qui n'est pas près de finir. De 1956 à 1957, les ventes ont été les suivantes: Allemagne, 59,911 en 1956 et 100.042 en 1957; Grande-Bretagne; 36,453 en 1956 et 95,510 en 1957; France: 5,566 et 37,205; Italie: 1,052 et 9,893; Suède: 3,454 et 12,496, ce qui donne un total de 106,436 voitures européennes en 1956 et 255,146 en 1957.

CALGARY

En visite chez son frère et belle-soeur M. et Mme Rodolphe Portelance de la 15e avenue ouest, M. Lucien Portelance, de Dawson Creek, pour une semaine. S'il faut en croire la nouvelle il devait se marier le 24 du présent mois.

Le grand souper des Dames de Ste-Famille, le 20 dernier, tenu au club Français, a obtenu un grand succès. Plus de trois cents dollars furent reçus pour couronner les efforts des organisatrices sous la présidence de Mme Plotkin et ses aides. Inutile de dire que les mets étaient succulents et tous présents se promettent de répondre à l'appel quand l'occasion se présentera de nouveau.

M. Rousseau de la 17ème avenue est a fait l'acquisition d'une maison près de l'église St-John située sur la 10ème rue ouest.

M. et Mme Alfred Boucher, de la 18ème avenue ouest ont eu la visite de Mme Knight, de Victoria, C.C., pendant une semaine, Mme Knight est la soeur de Mme Boucher.

Les arbres géants qui ornaient pendant de longues années la devanture de la propriété du club Français ont été coupés à ras et furent enlevés, chose que les directeurs du club avait trouvé nécessaire. Le tout fut fait sans trop de dégâts car les travailleurs étaient tous de vrais coureurs des bois (lumber jacks) qui avaient fait leur apprentissage dans le vieux Québec et le nord de la Saskatchewan.

VIMY

Lundi le 28 avril, avait lieu les funérailles de Mme Edouard Parrent âgée de 68 ans, décédée à Edmonton, jeudi dernier. L'abbé Joseph Lachance célébrait la messe assisté de l'abbé Tardif de St-Paul et l'abbé Martineau de Morinville. Les porteurs étaient tous des neveux: MM. Maurice Huot, Eugène Lagassé, Alfred Victoor, Ferdinand Aquin, David Belland et Laurier Parrent.

Elle laisse dans le deuil son époux, deux filles: Mme Albert Shank, Eva; et Mme F. Dailly, Thérèse, de Westlock; trois garçons: Edgar, de Westlock; Abbé et Léo-Paul à la maison; deux soeurs: Mme J. Lagassé, de McLeod; Mme Léger Huot, de Vimy; deux frères: Alphonse et Odilon, d'Edmonton et 12 petits-enfants.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Plusieurs paroissiens assistaient à la Cabane à sucre, vendredi le 25 avril pour passer une agréable soirée.

Samedi soir le 26, nous avions le plaisir d'avoir avec nous les Troubadours du collège St-Jean sous la direction du P. Douziech. Ils nous présentèrent un concert qui fut très apprécié, espérons qu'il nous reviendront encore.

Dimanche le 27 avril, Mlles Rose-Marie et Doreen Despins, Irène Provençal et Denise Fortier, Marie Blanchette et Rolland Provençal prirent part à un concert à Legal à l'invitation de l'association des Parents et Maîtres.

M. Philippe Shank est à l'hôpital de Westlock où il subit une opération de l'appendicite.

M. le curé Lachance baptisait Rhéa-Marie-Jeanne, enfant de Jean Beart et Dorina Fortier. Parrain Jim Keefe et marraine Bertha Beart, de Mercoal, représentés par M. et Mme Emile Beart.

ST-JOACHIM

C'est jeudi de cette semaine que commenceront les cérémonies du mois de Marie, elles auront lieu à 5h.10 p.m. et seront suivies de la messe. Belle occasion pour nous d'honorer notre Mère du Ciel.

N'oubliez pas le "Thé" des Dames de Ste-Anne qui se tiendra dimanche de 3h. à 5h.30 chez Mme P. Barbeau, 9921-110 rue. Elles comptent sur votre présence pour pouvoir poursuivre leur oeuvre qui est celle des vocations.

Les membres de l'exécutif du Cercle Dollard se réunissaient, dimanche dernier, à un dîner d'adieu offert à leur président M. Louis Lefebvre qui doit quitter Edmonton pour aller demeurer à Québec.

MM. Marcel Lavallée, Dollard Paquette et Roger Chénier, trois jeunes scouts de la paroisse, recevront le diplôme de la Reine qui est le couronnement à leur stage dans le scoutisme après avoir rempli les conditions nécessaires à ce titre. La cérémonie se déroulera, dimanche prochain, dans l'église à 7h.30. Le public est invité.

Félicitations à M. Adrien Blais qui est l'heureux gagnant du billet donnant droit à un voyage dans la province de Québec. Ce billet offert par le Club de la Radio a été tiré vendredi dernier à la Cabane à sucre.

Mme Liliane Desrochers, de Jasper, est en visite chez son fils, M. Louis Desrochers.

Le Dr Arthur Beauchamp passe une semaine avec sa mère, Mme Shella Beauchamp. Il est accompagné de son épouse.

Mme Berthe Mussieux est de retour à Edmonton après avoir passé deux semaines chez sa fille à Camrose.

Mme Cloutier, du Lac-la-Biche, était dernièrement de passage chez sa soeur Mme Desrochers en route pour Morinville visiter des parents.

Mme Marie Morin est patiente à l'hôpital de la Miséricorde. Nous lui souhaitons de se rétablir au plus tôt.

Les Chevaliers de Colomb sont les organisateurs du bingo de mercredi prochain.

PICARDVILLE

M. et Mme Croteau de Fort Kent, ont passé quelques jours chez nous avec leur fils, notre curé, nous espérons que leur séjour avec nous a été favorable.

Aussi en visite chez nous pour la fin de semaine: M. et Mme Benoit St-Louis et leur famille; M. et Mme Nelson Ouellette; M. et Mme Armand Provincial et M. Lucien Cloutier.

Nous aurons une assemblée des fermiers unis, mercredi prochain.

A notre assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne nous avons décidé d'aider la paroisse à payer pour construire une bibliothèque, aussi les Dames ont fait venir des images de Ste-Anne pour distribuer à tous les paroissiens en commémoration du tricentenaire de Ste-Anne de Beaupré.

C'est au presbytère de Picardville qu'aura lieu l'assemblée des prêtres de cette doyenné.

Jeudi après la cérémonie du premier jour du mois de Marie aura lieu la récollection de l'Action rurale. Avis aux intéressés.

Notre église est embellie d'un nouveau perron. Le tout a été fait en quatre jours grâce à la collaboration des paroissiens. M. le curé se dit bien satisfait et a remercié les paroissiens d'avoir si bien répondu à son appel.

Nous apprenons avec regret à la dernière minute le décès de M. Joseph Racine à l'hôpital de Westlock. On sait que M. Racine eut une longue maladie et a passé plusieurs mois à l'hôpital. M. Racine est le demi-frère de Mme C. Garon de cette paroisse. Nous en aurons probablement plus long la semaine prochaine sur ce sujet.

Il serait question d'établir des cliniques spéciales pour traiter les toxicomanes

Ottawa. — Les autorités du ministère fédéral de la Justice songent à la possibilité d'apporter des changements dans la méthode de traitement des personnes s'adonnant à l'usage des narcotiques, et projettent plus spécialement d'établir à leur intention des cliniques où elles pourraient satisfaire leur penchant morbide, tout en restant dans la légalité.

Selon un informateur fédéral haut placé, le but principal de ces modifications serait de faire échec aux profiteurs, qui réalisent des profits illicites de plusieurs millions de dollars, en faisant le trafic des narcotiques.

On pourrait tenter l'expérience en établissant des cliniques régionales, placées sous bonne surveillance, où les toxicomanes incurables pourraient obtenir des doses minimums régulières en vue de les soustraire aux griffes du trafiquant.

PROBLEMES NOMBREUX

La mise en vigueur d'un tel régime soulève de nombreux problèmes, a précisé notre informateur, mais les témoignages du monde médical sont de plus en plus nombreux pour appuyer l'hypothèse qu'il s'agirait de la seule méthode pratique et humanitaire de régler le problème des narcotiques.

Selon certains représentants de la médecine, c'est une chimère que de croire en la possibilité d'une guérison permanente chez certaines personnes atteintes de cette habitude.

Mais on a de plus en plus raison de croire qu'un toxicomane à qui il est permis de prendre des doses régulières, sous l'étroite surveillance et les directives du médecin, peut mener par ailleurs une vie normale.

ENTENTE NECESSAIRE

Etant donné que le problème envisagé sous cet aspect relève des services de santé, il faudrait que les gouvernements fédéral et provinciaux s'entendent sur la mise en oeuvre d'une nouvelle méthode de traitement. C'est en effet le gouvernement provincial qui a juridiction en matière de santé.

Règle générale, a précisé l'informateur, c'est la prison qui attend actuellement au Canada le toxicomane surpris en possession de narcotiques et il lui arrive fréquemment à sa libération de se lancer dans la voie du crime en vue de pouvoir payer aux trafiquants de narcotiques de coût élevé qu'ils exigent pour leur marchandise.

Washington refuse de négocier avec Moscou sans alliés

Washington. — Le président Eisenhower a déclaré à sa conférence de presse que la plainte récemment déposée au Conseil de sécurité par l'Union soviétique contre les Etats-Unis fait planer un certain doute sur les intentions réelles de l'URSS au sujet d'une conférence possible au sommet.

Il affirme qu'il est opposé à une rencontre au sommet entre les Etats-Unis et l'URSS, sans leurs alliés.

Les Etats-Unis, dit-il, ne peuvent être les porte-parole autorisés de leurs alliés comme l'URSS prétend l'être pour les siens.

M. Eisenhower n'exclut pas cependant la possibilité de contacts bilatéraux par la voie diplomatique, ou encore entre ministres des Affaires étrangères, sur les problèmes d'intérêt purement soviéto-américain.

Heureux de reprendre la vie privée

Québec. — le t.h. Louis Saint-Laurent a déclaré qu'il est heureux de reprendre la vie privée.

"Les revers récents m'ont fourni l'occasion de grandes joies, dont celle de revenir dans une famille toujours estimée, la famille légale, et de reprendre cette vie paisible qui la caractérise".

L'ancien premier ministre libéral, qui s'était retiré de la scène politique avant les élections du 3 mars, a fait ces confidences aux membres de l'Association du Barreau de la province de Québec, réunis en ifn de semaine pour féliciter les juges J.-Achille Jolicoeur et Antoine Lacourcière, récemment élevés à la magistrature.

Mise en garde de Mgr Philip Pocock

Winnipeg. — S. Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg a déclaré aux délégués à la réunion du Congrès canadien du Travail, qu'une nouvelle ère des relations industrielles s'est ouverte.

Dans son allocution Mgr Pocock a donné l'avertissement que tant que les droits moraux des travailleurs seront méconnus dans certains milieux, la droiture des relations industrielles au Canada laissera à désirer.

Le prélat a dit que la nouvelle puissance des syndicats exige des chefs calmes et prudents... favorisant l'application entière des principes démocratiques de représentation".

FORT KENT

Une température hivernale fait place aux chaudes journées de printemps. Espérons que l'équilibre se fasse bientôt.

Mme Joseph Levasseur qui était à l'hôpital depuis près de trois semaines, est maintenant de retour chez elle en bonne voie de guérison.

M. et Mme Arthur Croteau passaient quelques jours à Thorhild et à Picardville en visite chez leurs fils. L'abbé Fernand en venant les reconduire, visitait parents et amis.

Le T.R.P. Michaud, o.m.i., était de passage cette semaine. Il venait reconduire son père, M. Willie Michaud, qui demeure actuellement chez son fils Claude.

Nos deux universitaires: Mlle Marthe et M. Laurier Levasseur sont de retour dans leur famille pour une vacance bien méritée.

Vendredi soir à 8h.30 avait lieu une messe dialoguée par les élèves de l'école. Cette messe, célébrée par notre curé, clôturait la semaine de la campagne étudiante. Un bon nombre de parents assistaient également.

Mme Cass Fedosowich passait quelques jours avec sa mère, Mme Bourbeau.

Samedi soir, le 26, un groupe de parents et d'amis se rendaient chez M. et Mme Louis Létourneau pour une fête-surprise à l'occasion de leur vingcinquième anniversaire de mariage. On y passa une agréable soirée. L'on remarquait parmi les invités M. et Mme Donat Létourneau, de Saint-Paul, ainsi que M. et Mme Laudas Joly, de Bonnyville.

Pour rehausser les dévotions du mois de Marie, cette année, nous aurons le privilège d'avoir une messe du soir tous les samedis de ce mois.

LA COREY

Nous sommes très heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à la famille de M. Gagnon nouvellement arrivée dans notre paroisse. M. Gagnon est au service du département des Terres et Forêts du ministère provincial et sera en charge du poste qui se construira à un demi mille au nord du village au cours de l'été.

La semaine dernière M. G.-Emile Dallaire fut l'acquisiteur de la ferme de M. Axel Ljungreen à l'ouest du village. Cette ferme se compose d'une section de terre ayant 300 acres en culture, avec machinerie ainsi que bâtisses nécessaires. Nous souhaitons plein succès à M. Dallaire.

Avec le printemps nous avions la joie de voir revenir nos jeunes qui avaient dû s'éloigner pendant l'hiver pour aller travailler dans les chantiers.

M. André Lord nous a quittés cette semaine pour aller travailler à Aklavik. Nous lui souhaitons bon succès.

Nous souhaitons prompt rétablissement à Mme André Lord présentement à l'hôpital de Bonnyville. Aussi prompt rétablissement à M. Arsène Plouffe et M. J.-Joseph Lajoie qui sont revenus dans leur famille après un court séjour à l'hôpital de Bonnyville.

Dimanche le 27 toute la paroisse réunissait dans notre belle petite salle paroissiale fraîchement rénovée pour fêter notre bon curé M. l'abbé Jules Laberge. Il y eut chants, récitations saynètes par les enfants d'école sous l'habile direction de nos bonnes Soeurs, ainsi que comédies par les adultes sous la direction de Mme J.-J. Lajoie. M. Louis Dumaine se fit l'interprète de tous en français pour offrir les meilleurs voeux à M. le curé et M. Bill Slawuta le fit en anglais. Après la séance et remerciements de M. le curé, un délicieux goûter fut servi par les dames sous la direction de la présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Louis Dumaine.

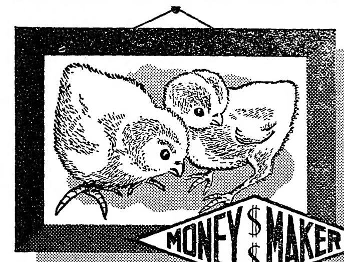
Ce qu'il y a de plus doux au monde c'est d'être oublié des hommes, hormis de ceux qui nous aiment et que nous aimons.

Lacordaire

INVITATION

Le Cercle Pie XII des Educateurs bilingues de la région du Lac-la-Biche invite très cordialement à son festival qui se tiendra à Plamondon, le 15 mai à 2h. p.m., tous ceux qui sont intéressés aux questions de Survivance catholique et française dans la région.

Prendront part à ce festival les écoles de: Plamondon, Breynat, Lac-la-Biche, Normandeau et la Mission du Lac-la-Biche.



Chronique de CHFA

"à prendre ou à laisser..."

par Marcel Couture

MODIFICATION A L'HORAIRE

Le changement de l'heure avancée dans l'est du pays nous oblige à modifier quelque peu notre horaire à compter du 27 avril dernier. Aussi, nos lecteurs trouveront en cette page, ce nouvel horaire de nos programmes et constateront en même temps l'addition de quelques nouvelles émissions, lesquelles nous l'espérons, sauront vous plaire.

LE CLUB DE LA RADIO 1958

Comme vous le savez tous, le gagnant du club de la radio 1958 est M. Adrien Blais, 10151-113e Rue à Edmonton.

Le tirage eut lieu à la CABANE A SUCRE, vendredi soir dernier, le 25 avril, à l'issue de cette grande soirée annuelle de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. Au nom du poste CHFA et en mon nom personnel, nous félicitons les organisateurs pour leur magnifique succès. C'est là une manifestation annuelle qu'il faut garder parce qu'elle fait partie du trésor de nos traditions.

Et comme le rappelait si justement le président général de l'ACFA, M. A.-M. Déchène, "C'est en suivant notre vie traditionnelle que nous garderons notre culture et que nous contribuerons à l'Unité Nationale en nous faisant connaître autour de nous". Nous félicitons en particulier MM. Eugène Trottier, propagandiste de l'ACFA, et C.-E. Joly, président du Cercle Edmonton de l'ACFA, et tous leurs collaborateurs pour nous avoir fourni l'occasion de participer à cette soirée de chez nous avec son atmosphère typiquement Canadienne-française.

LA SEMAINE NATIONALE DE LA RADIO CANADIENNE

A l'occasion de la deuxième Semaine annuelle de la radio canadienne, du 4 au 10 mai, à laquelle participera le poste de radio CHFA il convient d'examiner les progrès accomplis par la radio canadienne, et le rôle qu'elle joue pour assurer le bien-être de la nation.

La radiodiffusion commerciale, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a connu son origine en 1920 quand une licence a été décernée au premier poste de radio commercial à modulation d'amplitude (AM). A l'heure actuelle, 197 postes émettent en modulation d'amplitude, et l'année dernière, le premier poste canadien émettant exclusivement en modulation de fréquence (FM) a commencé ses émissions. Mais il n'y a pas que le nombre des postes émetteurs de radio qui a augmenté. Tout ce qui touche à la radio a fait de grands progrès; la vente des appareils de radio, le nombre des auditeurs, le nombre des commanditaires.

Aujourd'hui, tous les foyers canadiens, une minorité de 4% mise à part, écoutent régulièrement la radio sur 7½ millions d'appareils, y compris 1½ million d'appareils dans les autos. Le nombre de maisons où il y a la radio est passé de 2½ millions en 1947 à 4 millions à l'heure actuelle.

Mais quelle est la raison de ce progrès phénoménal? Considérez tous les services que vous attendez de la radio chaque jour, et vous aurez la réponse.

Depuis ses débuts, la radio a apporté aux Canadiens ce qui se fait de mieux en fait de distractions, comédie, théâtre et musique de tous genres. Elle a tenu compte de l'immense variété de goûts et ses programmes sont établis de façon à offrir quelque chose à chaque membre de la famille.

Le progrès de la radio en tant qu'organe de diffusion des nouvelles a donné au peuple canadien l'occasion d'être toujours bien informé. La radio fait connaître les nouvelles en premier, et plus souvent. Ces nouvelles ne comprennent pas seulement les événements qui ont lieu au Canada ou dans le monde entier, mais aussi des nouvelles d'intérêt local, tels que rapports météorologiques, renseignements sur l'état des routes, événements locaux.

La radio, grâce à ses commanditaires, tient les Canadiens au courant des services et produits disponibles, de leurs prix, de l'endroit où ils peuvent les acheter.

Le but de la Semaine de la radio canadienne, du 4 au 10 mai, est de rappeler à tous les citoyens les avantages et les services dont ils profitent grâce à la radio, tout au long de l'année. Au cours de cette semaine, le poste de radio CHFA mettra en ondes de nombreux programmes et spectacles spéciaux pour mieux faire connaître aux auditeurs le poste lui-même et les services locaux dont il les fait bénéficier.

Parmi les programmes projetés, citons: ENTRE DEUX EMISSIONS à 9h. a.m. tous les matins du lundi au vendredi inclusivement; Au Jour le Jour à 5h.45 p.m. du lundi au vendredi inclusivement et plusieurs émissions spéciales qui vous seront énumérées dans le journal de la semaine prochaine.

Enfin signalons que des prix seront tirés au sort parmi les auditeurs qui auront participé aux différents programmes pendant cette semaine-là... donc **faites marcher votre radio...** comme le dit le slogan de la semaine de la radio canadienne.

LA REVEIL RURAL ET LE JOURNAL AGRICOLE

Depuis le 28 avril, le Réveil Rural et le Journal Agricole passent sur nos ondes à midi trente au lieu de onze heures trente afin de répondre à la demande exprimée par plusieurs auditeurs.

LA BOITE AUX SURPRISES

Samedi prochain, le 3 mai, à 3 heures de l'après-midi, Marguerite Piché et Marcel Couture recevront les jeunes pour une émission d'enregistrement qui passera sur nos ondes, le lundi suivant, à 5 heures précises.

Les deux animateurs de la Boîte aux Surprises comptent sur leurs amis qui sont les bienvenus. Signalons que deux prix de $10.00, une montre et plusieurs prix de consolation seront tirés au sort parmi les jeunes qui seront présents à ce programme spécial en marge de la semaine de la radio canadienne.

Cité du Vatican. — Dans une allocution, le Pape a exprimé l'espoir de voir s'établir une plus grande coopération entre l'Europe et l'Afrique.

Le Souverain Pontife a déclaré à un groupe de chefs politiques et d'hommes d'affaires des possessions françaises en Afrique que "le partage inégal des dons et richesses de la nature impose aux hommes le devoir moral de s'aider les uns les autres".

"La contribution de l'Europe en capital et en technique est un service irremplaçable qui hâtera le développement économique des pays africains".

Club de la Radio 1958

Mme Henri Massé, Thérien
M. et Mme Gabriel Noel, Guy
M. Irvin J. Baril, Bonnyville
M. F.-X. Brault, St-Paul
M. et Mme Xiste Plouffe, St-Paul
M. Jean Normandeau, Fort- Saskatchewan
M. et Mme Lucien Lorieau 13120-120 ave, Edmonton
Mme Aurélia Desrosiers, 13120-120 ave, Edmonton
M. Camille Goutier, Koknee
M. Antonio Brisson, Egremont
M. et Mme Charles Olivier, Morinville
M. et Mme L. Bédard, 9916-112e rue, Edmonton
La Relève Senior, St-Isidore
M. Léo Mailloux, Lafond
Mme Rosana Laventure, St-Paul
M. et Mme Emile Laplante, Vimy
Mme Paul-Emile Boulianne, Brosseau
M. J.-A. Bernard, Girouxville
M. et Mme Eugène Bray, Morinville
M. Maurice Campeau, Fort Kent
M. Edouard Cimon, Donnelly
M. G. Gauvin, St-Paul
M. et Mme Pierre Gamache, Fort Kent
Mme Oliva Aubin, Falher
Relève Albertaine, Legal
M. Alphonse Gagné, St-Paul
M. Alphonse Brousseau, Saint-Vincent
M. Audry Landry, Bonnyville
Mlle Marguerite Piché, 11646-111A ave, Edmonton
M. et Mme Conrad Cousineau, 9842-112e rue, Edmonton
R.P. Louis Collins, o.m.i., McLennan
Dames de Ste-Anne, McLennan
M. et Mme Guy Charland, 9039-105A ave, Edmonton
Mlle Ida Gagnier, I.L., 10138-112 rue, Edmonton
M. et Mme Jacques Pansier, Barrhead
M. Hilaire Leclerc, Bonnyville
M. Georges Leduc, Legal
M. I.-Didier Gamache, St-Paul
Mme Eva Parenteau, Thérien
Mme Yvonne Talbourdet, St-Paul
Dames Fermières, Falher
M. et Mme A. Charland, McLennan
M. L.-P. Moquin, Donnelly
M. Arthur Croteau, Fort Kent
Mme Henri Morin, Donnelly
M. Joseph Chartrand, Mallaig
M. Marie-Louis Bérubé, Beaumont
M. Maurice Poulin, 11208-99 ave, Edmonton

Total à date: $3,373.00

Semaine de Fierté rurale
au
Diocèse de Saint-Paul



Les hommes rêvent d'argent... pourquoi? Parce qu'ils veulent manger, avoir chaud, être vêtus convenablement. Les hommes rêvent d'argent... ils veulent s'instruire, être indépendant et en sécurité. Les hommes rêvent encore d'argent... ils veulent du moelleux, du velouté, des lignes modernes. Ils ont des caprices, des voluptés et des marottes. Les hommes rêvent toujours d'argent... ils veulent les honneurs, la puissance, ils veulent dominer.

L'argent prend une très grande place dans la vie des hommes. Pas un ne peut se vanter d'avoir aucune attitude, aucune conception sur l'argent.

Aux équipes de la Semaine de Fierté Rurale, les 8, 9 et 10 mai, agriculteurs et villageois, adultes, jeunes gens et jeunes filles, se réuniront pour réfléchir sur les attitudes et sur les conceptions qu'ils ont de l'argent. Les activités de cette grande Semaine se dérouleront officiellement du 8 au 15 mai prochain.

Moyens suggérés pour combattre la récession

Washington. — M. Harry S. Truman a demandé au Congrès de dépenser plus de milliards et d'ajuster les impôts afin d'accorder une réduction de $5,000,000,000 aux familles à petits et moyens revenus.

Dans son témoignage devant un comité du Congrès, Truman a déclaré que l'administration Eisenhower avait abandonné une politique de production maximum, d'emploi et de pouvoir d'achat, et il estime que cela a coûté $97,000,000,000 de revenus au cours des cinq dernières années.

"Il est plus difficile de mesurer ce que nous a coûté le terrain perdu dans la lutte pour maintenir la liberté du monde libre aujourd'hui, mais cette perte est certainement tragique", dit-il.

Conversion d'un ministre anglican qui songe à devenir prêtre catholique

Londres. (CCC) — Le Révérend Charles Hann, directeur d'un Collège théologique anglican s'est converti au catholicisme ces jours derniers. M. Hann a reçu le baptême à l'Abbaye bénédictine de Downside. Il songerait à se faire prêtre catholique. Il a dirigé sept ans le Séminaire théologique anglican de Lichfield. Il y a plusieurs années, il était aide-fermier au Canada, en Alberta. La presse londonienne a souligné que le dernier incident qui l'a fait quitter l'Eglise anglicane a été l'absence de censure du synode contre un ministre protestant qui épousait récemment une divorcée.

CAS D'URGENCE

—Pourquoi avez-vous fait venir le serrurier, Mathurine?

—J'ai cassé la clef de la boîte à sardines.

Le chapelet à CHFA

MAI 1958

1. RR. SS. Grises de St-Albert
2. La paroisse St-Louis de Bonnyville
3. La famille de M. et Mme Irénée Préfontaine, d'Edmonton
5. L'Armée Bleue, M. et Mme Irénée Turcotte
6. L'Armée Bleue
7. L'Armée Bleue, M. et Mme Pierre Moret
8. L'Armée Bleue
9. L'Armée Bleue, la famille W. Legris
10. L'Armée Bleue, la famille R. Sévigny
11. L'Armée Bleue, M. H. Bouvier
12. L'Armée Bleue
13. L'Armée Bleue, la famille Alexandre Bérubé
14. Les familles Joseph Chartrand et Joseph Mahé, de Mallaig
15. La famille de M. et Mme Laurent Morin, d'Edmonton
16. Les Vieillards du Foyer Youville, de St-Albert
17. La famille de M. et Mme Ernest Nicolet, de Falher
19. La paroisse St-Vital, de Beaumont
20. Les Dames de Ste-Anne, paroisse St-Benoit de Picardville
21 Les Dames de Ste-Anne de la paroisse de Guy
22. Les familles Diamond, Dupuis et Dunn d'Edmonton
23. La famille de M. Alfred Gaboury, de Marie-Reine
24. L'Etoile du Nord Retraite Fermée de St-Albert
26. La famille de M. Rémi Richer, de McLennan
27. La famille de M. et Mme A.-J. Kéroack, d'Edmonton
28. Les familles Ernest Chartrand et Euclide Ouellette, de Mallaig
29. Le diocèse de St-Paul
30. La famille de Mme Alice St-Germain, de Morinville
31. Les familles de MM. Jacques et René DeMoissac, de St-Paul

---

Le passager — Ma fiancée est sur le quai. Puis-je descendre lui faire un dernier adieu?

Le capitaine. — Je ne crois pas que vous en ayiez le temps. Le paquebot part dans deux heures.

Au service des immigrants catholiques

Montréal. (CCC) — Le président des Services pour les Immigrants catholiques, M. Clovis-Emile Couture, annonce la nomination de M. Norbert Préfontaine au poste de secrétaire-gérant adjoint de ces services, à Montréal. Les services pour les Immigrants catholiques constituent la section immigration de la Société Canadienne d'Etablissement Rural (SCER,). Dans ses nouvelles fonctions, M. Préfontaine travaillera sous la direction de M. Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire-gérant de SIC. Né à St-Pierre-Jolys, Man., M. Préfontaine a fait ses études au Collège de St-Boniface, à l'université de Manitoba (B.A. en 1948).

PRECAUTION

En classe de français on explique la dictée; le professeur s'adresse à un élève qui est généralement à la queue de la classe:

—Qu'est-ce qu'une caution?

L'élève bredouillant — C'est une protection, un abri...

Le professeur l'interrompant — Alors un parapluie, c'est une caution?

—L'élève — Non, monsieur, c'est une précaution.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Voici vraiment une image du printemps — les premiers bourgeons, l'agnelet, et une petite fille heureuse de jouer au grand air en robe légère.

"L'image du printemps"

Le printemps ne tardera pas à arriver — et, comme nous, vous attendez certainement avec impatience le moment où vous pourrez aller faire un tour à la campagne. C'est merveilleux de voir la nature revêtir sa parure de printemps.

Un des grands plaisirs qu'offre la photographie à cette époque de l'année vient de la riche variété de vues pittoresques qui caractérisent cette saison. Le paysage n'a pas besoin d'être grandiose ni majestueux. Recherchez une jolie clairière, un petit étang, un arbre au bord d'un sentier sinueux. Vous découvrirez que de tels cadres simples facilitent la composition harmonieuse de vos photos — et forment des tableaux intimes, discrets et charmants.

Après le choix du sujet, c'est la composition et l'éclairage qui importent le plus. Vous pouvez "modifier" un paysage en changeant simplement la position de votre camera. Essayez-la un peu plus à gauche ou à droite pour mieux mettre en relation les objets de premier plan et les parties plus éloignées de la scène; visez plus haut ou plus bas pour obtenir un point de vue plus favorable.

Quand vous prenez des photos de paysage, n'oubliez pas d'inclure quelque chose au premier plan— une silhouette, une ombre, un jeu de feuillage feront l'affaire. Si vous voulez prendre une vallée du haut d'une colline, ne vous tenez pas trop près du bord. Reculez de quelques pas et incorporez un arbre, ou bien une personne en train d'admirer le panorama. S'il y a plusieurs arbres, "encadrez" la vue dans leurs branches. Des premiers plans de ce genre donneront de la perspective au paysage et le rendront plus intéressant et plus attrayant.

Ne vous inquiétez pas s'il y a de la brume ou du brouillard — cela donne une certaine atmosphère au paysage. Si vous voulez atténuer le reflet bleuâtre de la brume, utilisez un filtre pour la brume, et le panorama sera plus clair. Un filtre à nuages est aussi très utile si vous voulez obtenir un bel effet en fixant les nuages sur un ciel bleu lumineux.

Les ombres sont également importantes dans les photos de paysage—mais si la source de lumière se trouve derrière la camera, cela donne rarement de bons résultats. Recherchez au contraire un coin de paysage à contre-jour ou éclairé latéralement—de façon que les ombres soient en travers de la scène ou s'allongent en direction de la camera. Si le soleil se reflète directement sur l'objectif, protégez-le avec un parasoleil ou placez la camera à un angle légèrement différent, et déclenchez.

669F —John Van Guilder

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

Lundi au vendredi

6.50—Bonjour
6.55—Radio-Journal
7.00—Radio-Pyjamas
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.50—Radio-Pyjamas
8.00—Nouvelles
8.10—Nouv. sportives
8.15—Radio-Pyjamas
8.55—Nouvelles
9.00—Entre 2 chansons
9.25—Avec Simone
9.30—Fémina
9.45—Int. musical
10.00—Jeunesse dorée
10.15—L'ami Pierre
10.30—Pous vs mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Palmares chanson
11.30—Musique en dînant
12.00—Nouvelles
12.10—Nouv. sportives
12.15—Musique en dînant
12.30—Réveil Rural
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.05—Impromptu
2.00—Ranch 680
3.00—Radio-Journal
3.10—Cavalcade ds ondes
4.00—Radio-S.-Coeur
4.15—Moi j'men fous
5.00—Boîte aux surprises
5.30—En direction de...
5.45—Au jour le jour
6.10Nouvelles sportives
6.15—Intermède musical
6.30—Hom. et son péché
6.45—Le Chapelet
7.00—Radio-journal
7.30—(Selon le jour)
8.00—Psy. vie quotidien.
8.15—Clinique du coeur
8.30—(Selon le jour)
9.00—Prog allemand
9.30—Prog. ukrainien
10.00—Nouvelles
10.05—Mus. sans passeport
11.00—Adagio
11.30—La fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Samedi

6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Radio-Pyjamas
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Radio-Pyjamas
8.00—Nouvelles
8.10—Nouv. sportives
8.15—Radio-Pyjamas
9.00—Nouvelles
9.05—Prog Morinville
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Prog. Girouxville
10.30—Tante Lucille
11.00—Harmony Kids
11.30—Prog. Falher
12.00—Nouvelles
12.10—Nouv. sportives
12.15—Prog. St-Paul
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Prog. Bonnyville
2.00—Ranch 680
3.00—Journal R.-Canada
3.10—Opérette samedi
4.00—Intermède
4.15—Peuplades du Nord
4.30—Heur cath. en Cri
5.00—Inter. musicale
5.15—Message de l'Imm.
5.45—Collégiale
6.00—Nouvelles
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Chez Ti-Pit
6.45—Le Chapelet
7.00—Chronique Can.
7.30—Kiosque à chansons
8.00—Nouvelles
8.10—Soliste invité
8.30—Club 4 As
9.00—Prog. Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.00—Nouvelles
10.05—Mus. sans passeport
11.00—Nouvelles et sports
11.05—Adagio
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Dimanche

8.50—Bonjour
8.55—Nouvelles
9.00—Concert matitinal
10.00—Radio-Journal
10.10—Intermède
10.15—¼ d'h. de Ste-Anne
10.30—L'Art de la vie
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique légère
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles sportives
12.30—Prog italien
1.00—Prog juif
1.30—Opéra du dimanche
4.00—Orchestre du jour
4.30—H. Rosaire polonais
5.30—Carnet de concert
6.00—Match intercité
6.30—Radio-Marie
6.45—Relève albertaine
7.00—Radio-journal
7.15—Revue sportive
7.30—Récital
8.00—Hors-série
9.00—Prog. allemand
9.30—Prog. ukrainien
10.00—Nouvelles sportives
10.15—Sans passeport
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

HORAIRE "SELON LE JOUR"

Lundi
7.30—Vie ouvrière
8.30—Rencontre

Mardi
7.30—Arts et Lettres
8.30—Prog. italien

Mercredi
7.30—Hors-série

Jeudi
7.30—Sérénades pr cor.
8.30—Musique de ballet

Vendredi
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Idées en marche

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(Semaine du 5 au 9 mai 1958)

LUNDI et MARDI: E. Gagnon, s.j. (L) L'Evangile — (M) le prédicateur
Ch.: (L) Inst. fam. SS. Bon-Con. Chicoutimi—(M) SS. Imm. Conc. Mtl.

MERCREDI: P. Mayer, s.j. Curé de ville
Ch.: PP. St-Vincent de Paul, Québec.

JEUDI: P. Directeur, R.-S.-C. Intention missionnaire et récit de Lourdes
Ch.: Deux frères Côté, St-Jérôme, Lac St-Jean.

VENDREDI: G. Tremblay, s.j., Ombres et lumières
Ch.: M. Richard Dion, Québec.

Edmonton CHFA 680 3.45 p.m.

MESSE DU SOIR

Tous les premiers samedis du mois

à 5h.30
Une Messe sera célébrée
à la Cathédrale Saint-Joseph

à la demande et sous les auspices de la
LIGUE des RETRAITANTS de la Maison des
RETRAITES FERMEES "L'ETOILE DU NORD"

La Ligue apprécierait une assistance aussi nombreuse que possible.

Cédule des Retraites Fermées

Etoile du Nord, Saint-Albert

Les retraites sont de 2 jours, commençant à 7.30 et finissant à 7h. p.m., du mardi au jeudi et du vendredi au dimanche.

Mai 13 au 15
Elèves du Couvent de Morinville

Jeunes filles (juin 20 - 22)

Mlle Elise Chartrand, 10018 - 106 rue — tél. 23193
Mlle Irène Dubois, Vimy — tél. 1002
Mlle Gabrielle Pilon, 7745 View Pt. Blvd. — tél. 46141
Mlle Rachelle Morrissette, Morinville — tél. 72

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à
Rév. P. Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, Tél. 50

Mémoire de l'ACFA sur l'Education

(suite de la page 3)

LE PROBLEME DU NOMBRE SUFFISANT DE PROFESSEURS:

Ce mémoire demande pour les élèves d'origine française que plus de temps soit accordé à l'étude du français et que les élèves d'origine anglaise aient la possibilité d'apprendre suffisamment le français.

Nous admettons que pour en arriver à ce but il faudra obtenir un bien plus grand nombre de professeurs qualifiés. Nous ne croyons pas, cependant, que cette difficulté doit empêcher l'orientation des programmes dans cette double direction. Les changements que nous préconisons devraient se faire graduellement et à mesure que les professeurs sont disponibles. De plus, plusieurs professeurs qualifiés pourraient être attirés des autres provinces si leurs qualifications pouvaient être reconnues plus facilement. Actuellement, non seulement ils doivent se qualifier dans tous les sujets enseignés en Alberta, mais l'on ignore souvent la valeur intrinsèque de leurs diplômes.

L'Alberta devrait tendre à préparer localement son personnel requis. Et pourtant, notre système scolaire tout en permettant l'enseignement de la religion et du français ne prépare nullement nos futurs professeurs à l'enseignement de ces deux matières. L'on s'attend à ce qu'ils se soient qualifiés privément et à leurs propres frais et les Commissions scolaires ont aucun moyen de se rendre compte si, de fait, ils connaissent suffisamment les matières qu'ils seront appelés à enseigner. Il n'est pas suffisant d'être catholique ou français pour pouvoir enseigner convenablement le catéchisme ou le français. Heureusement nous avons la chance d'avoir le Collège Saint-Jean qui, en collaboration avec l'Université Laval offre des cours d'été de pédagogie du français et de la religion. Mais, ces cours doivent être suivis aux frais et dépens des élèves qui ne reçoivent aucune reconnaissance officielle pour cette nouvelle compétence.

Les méthodes modernes d'aide visuelle et auditive de la radio et de la télévision pourraient dans une bonne mesure suppléer au manque de professeurs qualifiés.

RECOMMANDATIONS:

Notre Association insiste fortement auprès de cette Commission en lui faisant les recommandations suivantes:

1. Que la législation actuelle qui protège le minimum d'enseignement de la religion et du français soit maintenue sans atténuation ni restriction.

2. Que la loi permette de placer la période allouée à l'enseignement religieux à un moment plus favorable au cours de la journée.

3. Que l'enseignement du français des grades 3 à 9 inclusivement puisse se donner durant au moins une demi journée comme la chose se pratique avec succès dans la province d'Ontario.

4. Que le nombre des professeurs aptes à enseigner le français tant aux élèves canadiens-français qu'aux élèves de langue anglaise soit augmenté en facilitant l'engagement de professeurs qualifiés venant d'autres provinces.

5. Que l'on demande à la Faculté d'Education de l'Université de l'Alberta d'organiser des cours de méthodologie française.

6. Que les élèves qui auront suivi les cours mentionnés au paragraphe précédent reçoivent des crédits et des certificats spéciaux.

7. Que des bourses d'études soient offertes aux professeurs qui désirent se spécialiser dans l'enseignement du français, bourses qui leur permettent de fréquenter les universités du Québec ou même de France.

8. Que l'on encourage fortement la création d'un système qui permettrait d'offrir les salaires plus élevés aux professeurs qui sont aptes à enseigner les deux langues officielles du Canada.

9. Que l'on exploite les avantages mis à la disposition des professeurs par le Collège St-Jean.

10. Que l'on se serve des méthodes visuelles et auditives de la télévision et de la radio pour suppléer au manque de professeurs de français et pour compléter la formation pédagogique de ces mêmes professeurs.

11. Que le Département de l'Education engage un personnel qualifié pour surveiller et administrer un programme d'étude du français.

CONCLUSION:

L'Association canadienne-française de l'Alberta est d'avis que le Canada atteindra sa pleine maturité et ne s'affirmera comme nation que dans la mesure où les deux grandes races qui le composent vivront en parfaite harmonie dans la compréhension et le respect de leurs légitimes aspirations. Les Canadiens français de chaque province devraient être encouragés à conserver et à développer la culture qui leur est propre et les Canadiens d'origine raciale différente devraient pouvoir satisfaire leur légitime désir de devenir bilingues.

Pionniers dans plusieurs domaines, y compris celui de l'éducation, les Franco-albertains ont lutté avant comme depuis la formation de cette province pour protéger leur religion et leur langue. Malgré certaines difficultés, ils sont fermement décidés de conserver cette religion et cette langue et ils se sentent fortement soutenus par l'attachement naturel à la langue maternelle que l'on retrouve chez tous les peuples civilisés. En développant cet amour, ils ont la conviction de contribuer à la grandeur du Canada. Ils peuvent se prévaloir à ce sujet de glorieux exemples de l'histoire. Les efforts entrepris par David Lloyd George pour ranimer la langue gaélique dans son pays de Cornwall et de Wales, ne l'ont pas empêché de devenir l'un des plus grands premiers ministres d'Angleterre.

Pour expliquer convenablement cette fidélité des Canadiens français à leur langue, il faut toutefois remonter au delà de cet attachement naturel dont nous venons de parler. Ils sont convaincus en effet que les deux langues officielles du Canada représentent et portent en elles-mêmes deux cultures qui sont l'une et l'autre une richesse pour le pays tout entier; qu'elles ne se contredisent pas mais se complètent heureusement; qu'elles sont destinées non à des luttes inutiles et dangereuses mais à une collaboration pacifique dans la compréhension mutuelle et le progrès.

Ce mémoire est respectueusement soumis.

Signé: André-M. Déchène, C.R.
Président général

La Société des Poètes accepte un hymne à Samuel de Champlain

Composé à l'occasion du 350e Anniversaire de la fondation de Québec

Québec. (BUP) — Québec célèbre en juin et juillet prochain son 350ième anniversaire et la Société des Poètes sous la présidence de Jean-Marie Boissineault vient d'accepter un hymne à Samuel de Champlain, qui fonda Québec en 1608.

Cet hymne a été écrit par Thérèse LePage-Caron, épouse d'un pionnier de nos jours dans les régions arctiques, le capitaine Charles Antoine Caron du brise-glace "Iberville".

En voici les paroles:

"Salut cher Canada! magnifique domaine,
Gloire à toi, fier Québec, berceau de tous ces lieux,
Imprégnés d'héroïsme et de grandeur humaine,
Qui font revivre en nous, l'âme de nos aïeux!
"Nos apôtres martyrs, nos preux nimbés de gloire,
Nos vaillants défricheurs, nos marins, nos soldats,
En achevant ton oeuvre, ont écrit notre histoire
Samuel de Champlain, Père du Canada!
"Le poème émouvant de la chute grondante,
Du majestueux fleuve et des lacs enchanteurs,
Des vertes fondaisons et des neiges brillantes,
Tu l'as vécu, Champlain, dans toute sa splendeur.
"Dieu Puissant, tu bénis son rêve grandiose
De voir fleurir ici le Bonheur et la Paix!
A l'ombre des clochers, dans cette apothéose,
En choeur, disons au Ciel: Merci de tes bienfaits!"

"Ce poème est l'un des premiers qui nous soit parvenu" a déclaré le président de la société, M. Jean-Marie Boissineault, qui a ajouté:

"C'est un des nombreux travaux qui nous ont été envoyé pour commémorer le 350ième anniversaire de la fondation de Québec qui en somme, est également la fondation du Canada."

Les Américains demandent aux Canadiens de les renseigner sur... eux-mêmes !

Ottawa. — Chacun sait que les trois armes aux Etats-Unis sont à couteaux tirés, mais une chose probablement moins connue, c'est que leur rivalité a des répercussions tragi-comiques au Canada.

Ainsi des hommes de science du Conseil de recherches pour la défense viennent de révéler qu'ils reçoivent plus de renseignements de leurs "homologues" américains que ceux-ci n'en échangent entre eux. Les deux hommes de science canadiens vont plus loin: ils soutiennent en effet que l'aviation des Etats-Unis leur demande quelquefois où en est l'armée des Etats-Unis!

Cela place évidemment les chercheurs canadien dans une situation embarrassante.

Au Canada, les recherches sur toutes les armes sont intégrées depuis la création, en 1947, du Conseil de recherches pour la défense.

POURQUOI, OUI POURQUOI?

Lui — Quand j'étais jeune, l'on me disait que si je ne m'arrêtais pas de fumer, je deviendrais stupide.

Elle — Pourquoi ne vous êtes-vous pas arrêté?

Falher

COLLEGE NOTRE-DAME DE LA PAIX

LE PRINTEMPS SUR TERRE ET DANS LES COEURS!

On se demande parfois, comment se fait-il que le Bon Dieu ne fait plus de grands miracles... Comme par exemple du temps de sa vie avec les Juifs; ou bien plus proche de nous, les apparitions de Lourdes et de Fatima.

Pauvres nous! Ne voyons-nous pas un peu ce qui se passe autour de nous? Sommes-nous devenus aveugles? Qu'attendons-nous donc de la part de la Providence? Que le soleil choisisse la lune pour fiancée et qu'ensemble ils exécutent des danses comme spectacle à nos yeux! Ah! La belle affaire certes, que cela serait!

Restons donc bien concrets. Si nous sommes artistes pour un quart de cent, nous réaliserons que le Bon Dieu fait à CHAQUE JOUR... de nombreux miracles!

Lesquels, me direz-vous? Allons donc, vous le savez autant que moi, voyons!

Que penses-tu de cette terre qui verdit? N'as-tu pas vu les arbres et leurs milliers de bourgeons qui commencent à s'épanouir? N'as-tu pas encore entendu le chant de la charmante grive, les cris joyeux de l'alouette grise? Et les ruisseaux qui déferlent dans les bois, la brise printannière qui passe, qui badine avec les arbres? Est-ce que tu n'as pas encore ressenti cette paix cette joie au coeur, ce bonheur de voir venir le mois de mai, le mois de Marie?

Pourquoi demander l'impossible, quand tous les jours nous l'avons cet "impossible"? "Gaudeamus igitur!" Réjouissons-nous donc... en remerciant le Ciel pour tant de bonheur!

JOUEURS DE BALLE!

Nous les avons remarqués nos joueurs de balle! Debouts, à distances "respectables", ils se lancent cette petite "sphère sportive", employant à chaque fois leurs attitudes d'athlète professionnel! C'est la pratique pour les parties de balle molle et de balle dure, qui commenceront bientôt!

D'autres préfèrent les plus grosses balles! On les appelle "ballons". (Les balles évidemment!) Le "Volley Ball" est en train de renaître encore ce printemps!

Les plus "perfectionnés" ont bien hâte que le terrain de tennis soit sec! Mais hélas, il reste encore même de l'eau dessus! Patience donc; et ça ira de plus bon train quand tout sera durci! Nous avons hâte pour Alex Carrier et Evens Lavoie, nos "As de ce domaine"!

Et en un autre domaine... il paraît que les Russes et les Américains continuent à s'amuser à regarder tourner leurs "balles" lancées dans l'espace! C'est bien pour dire que la balle n'est pas seulement un jeu d'enfant! Qu'en pensez-vous? C'est que voyez-vous, "le coeur a des raisons que la raison ne connait pas"!

DEPART DU PERE FORGET:

Il est en repos chez ses parents dans l'Ontario après avoir passé par Calgary pour une réunion importante de l'ATA. Nous espérons que son séjour là-bas sera des plus profitables et reposants.

Nous ici, allons peut-être vous écrire, afin d'avoir le plaisir de recevoir une lettre de vous Père Forget... le matin!

QUAND LE DORTOIR DEVIENT CINEMA!

Un dortoir de collège, ça reçoit toujours l'"admiration" d'un certain nombre de collégiens! Surtout lorsqu'il s'agit de nous servir des lits pour "caler un bon dodo"! C'est fait pour ça; recevoir des jeunes gars qui l'apprécient.

Nous les collégiens avons la chance d'être auditeurs d'une conversation toute particulière. Celle qui provient d'un haut-parleur derrière un écran!

Voyez-vous, grâce au R.P. Prieur, nous avons le plaisir de changer le petit dortoir en "cinéma", une fois par semaine et goûter à quelques beaux films français. Les lits forment, en grande partie, les sièges pour les spectateurs et c'est quelque chose de confortable.

"Le cas Labrecque", beau petit film dont les gars ont joui. Tous voulons remercier le Père Prieur pour se dévouer à chaque vendredi pour nous permettre ce sain divertissement. Evidemment, le Père Lessard est bien bon de nous permettre ça au lieu de l'étude. Il est bon de mettre nos livres de côté de temps à autre; et nous voulons l'en remercier.

Le film de Jerry Louis "Delicate Delinquent", que nous avons pu aller voir au "Gaité" du village, fut également bien apprécié de la majorité de nous. Belle morale, malgré la légèreté de cette comédie.

"LES AMIS DE LA CHANSON"... ET LEUR TOSCANINI!

Il paraît que les "disciples" de feu le célèbre Toscanini, étaient fiers de lui! Pourquoi? Parce qu'ils savaient que leur directeur avait le sens presque parfait de l'interprétation de pièces musicales.

Nous, les Amis de la Chansons, admirons nous aussi notre "Toscanini", le Père Prieur! Nos raisons sont identiques à celles mentionnées ci-haut!

Depuis notre retour des vacances, il a repris sa fonction de directeur des Amis. Il faut remercier ici, notre bon Père Goyette pour l'excellent travail qu'il a fait avec nous depuis septembre. Avec lui, nous avons appris de très belles mélodies. "The Old Rugged Cross", "Le nique du lièvre", "Ah! Si mon moine", et la version en mineur de "Le Coq est mort" avec arrangement sur thème de "De profundis", sont du très bien qui reste gravé dans notre mémoire! Je suppose que le Père Goyette se plaisait d'être avec nous; mais le plus grand enchantement était pour les Amis de la Chanson.

GRANDE CAMPAGNE ETUDIANTE 1958:

A partir du 21 avril et jusqu'au vendredi suivant tous les élèves sont en Campagne. Quel délice; et avec notre si beau chant pour l'occasion; composé par le Père Bernard de Brienne ça promet d'être ultra-profitable.

A la semaine prochaine pour un rapport détaillé sur nos activités de cette Grande Campagne.

Normand-L. Fontaine

REFERENCE

J'ajouterai, afin de vous donner tous les apaisements, que je connais fort bien le cheval.

—Ah! voilà qui est parfait. Vous avez donc travaillé dans une écurie?

—Non, monsieur, dans un restaurant!

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 11 JUIN 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CHANGEMENTS A L'EDIFICE ACTUEL, HOPITAL DEER LODGE, WINNIPEG (Man.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 22 avril 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 4 JUIN 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, RADVILLE (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Radville (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 avril 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 4 JUIN 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., DRUMHELLER (Alberta)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et au bureau de poste de Drumheller (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 avril 1958.

Au St. Mary's High School

Les élèves du "St. Mary's High School" ont présenté, avec beaucoup de brillo, l'agréable Opérette de Gilbert and Sullivan, intitulée "The Pirates of Penzance". Ces jeunes artistes firent salle comble durant quatre soirées et ils méritent beaucoup de félicitations. — Le directeur musical était M. l'abbé Léo Green et la direction dramatique avait été confiée à M. Laurier Picard, dont la renommée n'est plus à faire. — Le rôle féminin principal était rempli par notre jeune artiste, Carmen Tellier qui sut s'attirer les applaudissements enthousiastes de tous les spectateurs.

La grande semaine de la Jeunesse Etudiante a été célébrée en Alberta

Ecole de Legal

La semaine du 21 au 25 avril était désignée par le mouvement de la jeunesse étudiante catholique pour faire la synthèse du travail de l'année.

Afin de bien organiser ces importantes assises, dans la Sous-Fédération de Morinville une journée d'étude eut lieu à la fin d'avril réunissant à Legal la Rév. Sr Hermann Marie, a.s.v. et Mlle Noella Croteau du service diocésain; M. l'abbé Martineau et Soeur Eustel Marie de la Sous-Fédération ainsi que les assistantes et les responsables de chaque paroisse de notre Sous-Fédération.

Le bon esprit, la coopération et l'enthousiasme de cette journée faisaient espérer que du bon travail résulterait de cette joyeuse rencontre.

La semaine précédant la campagne fut pleine d'activité; il fallait tout prévoir et tout organiser. Tous les jours les responsables de l'école tinrent des réunions pour discuter la manière de s'y prendre afin d'embaucher si possible, tous les élèves de l'école; différents comités furent formés: liturgie, jeux, affiches, chant, etc...

Avant de nous embarquer dans ce travail si important nous sentions le besoin de nous reposer un peu aux pieds de Jésus; nous avons alors préparé une récollection, un soir après la classe toutes les dirigeantes de l'école se sont rendues à l'église pour prier, chanter et réfléchir ensemble sous le regard de Jésus, notre grand Frère. M. l'abbé Lapointe, actuellement en charge de la paroisse en l'absence de M. le Curé, nous aida en nous donnant une bonne et encourageante instruction et en sortant de l'église nous étions bien résolues de faire tout notre possible pour réussir cette campagne.

Lundi le 21 avril à 9 heures, au son de la cloche tous les élèves des grades 7 à 12 se réunirent au gymnase pour l'ouverture officielle de la campagne par le chant, composé spécialement pour cette occasion puis, M. Robert Couture, notre dévoué principal, en des termes appropriés expliqua le thème de la campagne "La richesse au service de tous", puis invita tous les élèves à se donner la main afin de faire un succès de cette semaine et donna les grandes lignes du programme de la semaine.

Tous les jours il y eut réunion, discussion, travail d'équipes, débats sur le thème de la journée.

Jeudi midi nous fournissait une occasion de réunir dans notre beau gymnase tous les élèves de l'école pour le dîner communautaire; nous avons une fois de plus constaté combien il fait bon s'amuser dans un esprit d'amitié et de bonne entente. Félicitations à Henriette Mercier qui avec son comité a su faire un si beau succès de cette réunion familiale.

Le vendredi matin à 8h.45, avait lieu la rencontre de tous les élèves avec Jésus pour la messe dialoguée composée spécialement pour la semaine de la campagne. Cette messe dialoguée! Oh! comme elle est belle et prenante! il y a quelque chose qui nous prend et nous laisse de profondes pensées. Plusieurs paroissiens s'étaient unis à nous pour demander à Jésus une bénédiction toute spéciale pour la jeunesse étudiante de Legal.

Félicitations aussi à Léo Boisvert et Bernard de Champlain qui ont accepté de faire la quête durant cette messe. Tous les étudiants ont été appelés à donner une part de leur richesse et ils l'ont donnée d'un coeur libre et joyeux; assurés de servir la grande communauté étudiante et de goûter à la joie du don.

Tout est bien qui finit bien! Vendredi pour clôre dignement une aussi belle semaine tous les élèves se sont de nouveau réunis au gymnase pour le chant de la campagne puis M. Robert Couture accepta de tirer les conclusions de cette laborieuse semaine et encouragea les élèves à mettre en pratique les résolutions prises au cours de la semaine. Chacun retourna ensuite à la maison décidé de devenir un étudiant au service des autres.

Merci chers professeurs pour votre magnifique coopération au succès de la campagne étudiante. Merci spécial à Monsieur le principal, qui nous a soutenus, encouragés et aidés tout le long de la semaine.

Pauline Messier,
Simone L'Heureux
Responsables de la Haute Ecole

• • •

GRADES 7 ET 8 DE LEGAL

Durant la semaine du 21 au 25 avril, nous avons accompli beaucoup de choses. Nous avons formé des équipes et avons discuté ce que nous devions faire chaque jour de la semaine.

Lundi nous partions sur l'eau dans le "Pierreneff"; nous allions en croisière sur la haute mer. Alors venait la préparation du voyage. Il fallait connaître les besoins de l'âme, du corps et de l'esprit. Nos instruments de travail "Claire et François" nous ont fourni de belles suggestions dans la page intitulée "L'ABC du Pierreneff".

Nous avons apporté beaucoup de considérations à cette belle page et avons continué notre campagne avec entrain.

Mardi le 22, nous étions arrivés sur "l'Ile de Vérité". Il a fallu faire un exercice de sauvetage, vérifier notre havresac afin de n'apporter que l'indispensable.

Tous les jours pendant la croisière chaque marin et marinette devait entrer dans sa cabine et réfléchir sur le message envoyé par l'Amiral Mystère.

Nous avons beaucoup travaillé avec les outils mis entre nos mains: "Claire et François" nous ont intéressés et instruits; il y avait du nouveau à chaque page; il nous a aidé à développer notre intelligence.

Jeudi midi, nous avons, avec nos aînés, pris part au grand dîner communautaire et aux divers jeux qui l'ont suivi.

Vendredi matin, à la messe dialoguée, spéciale pour la campagne nous avons rencontré l'Amiral qui n'était plus ce matin-là l'Amiral Mystère mais bien Jésus le maître de nos vies et de nos richesses.

Après cette campagne, qui nous a fait découvrir les richesses que le bon Dieu a mises à notre disposition nous sommes bien résolus de partager nos richesses avec les moins bien fortunés que nous.

Olive Mercier,
Laurette L'Heureux
Responsables de la Croisière des grades 7 et 8

• • •

Morinville

C'était la semaine du 21 avril. A travers le Canada les étudiants prenaient part à une campagne dont le thème était: l'argent. Il s'agissait de découvrir sa place dans notre vie.

On s'y était bien employé aux préparatifs. Des affiches toutes neuves nous annonçaient le grand jour! "Ça sera épatant!" nous avait-on dit. Ce ne fut pas une blague.

Lundi venu, deux ouvertures officielles eurent lieu: les Anglais puis les Français chantèrent pour vrai leur chant de campagne! Après quelques mots des deux présidents nous eûmes l'explication d'une campagne par M. l'abbé Tardif et de sages conseils par notre aumônier, M. l'abbé Martineau.

Dès ce même matin les jeunes se lancèrent avec enthousiasme dans les discussions. Nos chefs, étant très bien préparés, surent bien vite faire ressortir les idées de chacun!

La semaine fut pimpante de saine joie! Sur la rue les externes chantaient au rythme de pas militaires; dans le couvent les pensionnaires chantaient aux éclats de la vaisselle, en récréation et quand on ne surveillait pas l'étude...?

Jeudi les étudiants de Cunningham se joignaient aux élèves des grades sept à douze de l'école Thibault pour goûter, à travers cris et chants, la gaieté d'un dîner communautaire. Le grade sept de notre école — Thibault — nous reçu à la salle paroissiale. Très bien préparé d'avance, il nous invita d'embarquer à bord du Pierreneff (le navire d'amitié). Afin de nous mettre dans l'atmosphère du voyage on avait décoré la salle par des affiches parlant du grand large. Nos hôtes nous exécutèrent une marche militaire en plus de se joindre à nous dans les chants et jeux d'ensemble.

Vendredi, jour solennel de la campagne. A onze heures, après discussions quotidiennes, M. l'abbé Tardif, nous dit une messe face-au-peuple. L'église était comble d'élèves et tous prirent une part active en récitant à tour de rôle les prières de la messe.

Et c'est ainsi que, par messe et communion, se termina notre participation au bel élan national d'étudiants convaincus de leur vocation de jeunes et bien résolus de faire de cette occasion une chose profitable.

Lucille Charest,
grade XII

Votre chat vous caresse: non, il se caresse tout simplement et c'est vous qui êtes dupe. Il vous donne le change pour avoir sa tasse de lait ou une place sur vos genoux. Image de la plupart des amitiés humaines.

Guy Dupréhault

Une nouvelle et très sérieuse mésentente entre Moscou et Tito

Belgrade. — Le septième congrès du parti communiste yougoslave s'ouvre cette semaine à Ljubljana, mais les délégations "fraternelles" des pays du bloc soviétique n'y participeront pas.

Les organisateurs du congrès ont en effet annoncé en fin de semaine que la Russie, la Chine communiste et les républiques populaires d'Europe s'abstiendront d'assister aux assises parce qu'elles sont hostiles aux thèses que le président Tito se propose de soumettre aux quelque 1,800 délégués.

D'après les observateurs, cette absence est de nature à relancer un conflit idéologique entre Belgrade et Moscou, conflit qui a sévi à plusieurs reprises depuis une dizaine d'années.

On croit savoir que le "boycottage" de Moscou contrarie sérieusement le président Tito.

Une étape importante franchie dans le traitement du cancer du sang.

Une communication à l'Académie des Sciences révèle la guérison de souris leucémiques.

Paris. (BUP) — La leucémie, la terrible et implacable maladie du sang, est-elle sur le point d'être vaincue?

Un pas important vient d'être franchi dans ce sens par les docteurs Mathé et Tran Ba Loc, collaborateurs du Professeur Jean Bernard, qui, dans une communication déposée sur le bureau de l'Académie des Siences, ont pu faire état de la guérison de souris leucémiques.

Il y a deux ans, le docteur Mathé avait réussi à greffer une leucémie de souris sur un petit animal de laboratoire, qui produisait naturellement des anti-corps pour résister aux cellules leucémiques de la souris.

Plus récemment, les deux médecins français ont pu greffer sur ces anti-corps un produit chimique anticancéreux déjà connu, annihilant les cellules cancéreuses.

Et ils constatèrent que le produit se composant de l'anti-corps de l'animal ajouté au médicament anti-métabolique, injecté à une souris leucémique, guérit celle-ci.

Les expériences successives ont prouvé qu'une dose minime de ce composé suffit à guérir les souris leucémiques, alors que les souris-témoins, également leucémiques mais non soumises au traitement, meurent au bout de deux jours.

Bien que ne pouvant faire l'objet d'une application pratique immédiate, parce que la leucémie de la sourie est très particulière et diffère sensiblement de la leucémie humaine, les guérisons obtenues par les chercheurs français représentent un grand succès dans la lutte contre le cancer en général.

C'est donc un très important résultat que celui auquel ils viennent d'aboutir, et leur expérience, la première réussie au monde dans ce domaine, est susceptible d'ouvrir des horizons vers un nouveau mode de traitement du cancer, chez l'homme.

Rien ne s'oppose, théoriquement, à ce qu'on greffe chez un animal de laboratoire, un fragment de cancer humain. En combinant ensuite les anti-corps produits chez cet animal, avec un remède chimique anti-cancéreux, on pourrait obtenir un traitement nouveau, plus efficace — toujours en théorie — que ceux qu'offre actuellement l'arsenal des produits chimiques anti-cancéreux.

Des expériences sont actuellement en cours, à Paris, afin de juger si un tel traitement peut-être utilisé pour mieux lutter contre la leucémie, et contre le cancer, chez les malades humains.

Si ces essais se montrent efficaces, il est certain que l'un des progrès les plus effectifs de ces dernières années aura été réalisé grâce au passionnant travail effectué en laboratoire sur des souris.

Les faibles cherchent à se faire aimer. Les forts se contentent d'en être dignes. L'amitié comporte sans doute un échange de services mais sa fin véritable est le développement des âmes et c'est la dégrader que d'en faire une question de cadeaux et de diners en ville.

Emerson

• • •

L'amour est l'apanage de beaucoup; l'amitié est le privilège des âmes bien faites.

Ls Rouzic

Nikita Khrouchtchev oriente de plus en plus sa forme de gouvernement vers la dictature

Washington. — Plus Nikita Khrouchtchev obtient de pouvoir, plus ses actes semblent frustres et rudes. Cela, dans l'opinion des autorités américaines, pourraient créer de dangereuses tensions dans les relations entre la Russie et l'Occident.

A titre d'exemple, les autorités diplomatiques citent l'appel de la Russie au conseil de sécurité afin que les Etats-Unis mettent un terme aux opérations de leurs bombardiers dans l'Arctique. La Russie a raté son coup sur cette question au conseil de sécurité.

Les autorités ici croient que quelqu'un s'est trompé en soulevant le problème de cette façon. Et ils pensent que ce quelqu'un c'est Khrouchtchev.

Khrouchtchev agit comme un homme qui arbitrairement ordonne aux autres d'agir et s'aperçoit plus tard que ses ordres étaient mal à propos.

PAS SI CONFIANTS?

Le danger, c'est que dans un système dictatorial, le dictateur [illegible] pour ses erreurs en recourant de plus en plus aux mesures répressives contre ses critiques possibles.

L'accusation soviétique que les bombardiers américains s'envolaient vers la Russie et courraient le risque de déclencher une guerre mondiale ne fut pas une surprise pour les autorités du département d'Etat.

Mais la soumission du problème au conseil de sécurité fut une véritable surprise à Washington. Il aurait dû être évident pour Khrouchtchev que les Russes risquaient une rebuffade péremptoire, ce qui s'est produit.

De plus, le soulèvement de cette question tendait à saper la propagande de la Russie sur sa puissance militaire. Les Russes crient sur tous les toits que leurs projectiles intercontinentaux ont modifié l'équilibre du pouvoir mondial. Mais leur inquiétude apparente au sujet des bombardiers américains indique que peut-être qu'ils ne sont pas si confiants.

LE RESPONSABLE

Toutes ces considérations laissent entrevoir, disent les autorités du département d'Etat, "que le geste russe fut impulsif et arbitraire", genre de chose que seul Khrouchtchev peut faire sans consulter ses conseillers ou malgré eux.

Un autre indice du pouvoir virtuellement absolu le Khrouchtchev se retrouve dans le durcissement des relations entre la Russie et la Yougoslavie.

Personne ne peut prédire où de telles choses conduiront. Alors que le fardeau de Khrouchtchev s'accroît avec son pouvoir et le déroulement des événements mondiaux, il reviendra peut-être de plus en plus aux méthodes qu'il a connues sous l'ère de Staline. Cependant, le tempérament de cet homme impulsif n'est pas tout à fait le même que celui de Staline, et cela pourrait apporter des différences.

Le fait français est reconnu par des industriels

De nouveau le fait français au Canada vient d'être reconnu, mais cette fois, non pas par des éducateurs ou ceux qu'on nomme intellectuels, mais par des industriels.

Dans le rapport détaillé qu'ils soumettent au gouvernement et à la population du Canada, les membres de la mission commerciale que nous envoyions en Grande-Bretagne, du 21 novembre au 13 décembre 1957, traitent de l'aspect français de la publicité au Canada.

"Les firmes britanniques devraient, écrivent-ils, étudier tout spécialement les goûts et les besoins de la province de Québec et des autres régions de langue française au Canada. Ce marché, actuellement, représente approximativement le quart du marché canadien et il est probable qu'il se développera rapidement."

A ces lignes, ils ajoutent "On devrait prendre conseil des experts de langue française et les textes publicitaires devraient être soigneusement étudiés, préparés et conçus afin d'atteindre le public de langue française".

Le tout se termine par quelques mots sur la double culture du Canada. "On ne devrait épargner aucun effort pour attirer le consommateur de la province de Québec dont la langue, la culture et le genre de vie font partie de l'héritage canadien".

Autour du monde

(suite de la page une)

York que son gouvernement examine la possibilité d'une autre action contre le survol des régions arctiques par les bombardiers américains.

• • •

Un autre événement important a été le Congrès du parti communiste yougoslave à Lublana. Ce congrès a été marqué par une vigoureuse prise de position des orateurs contre la prétention de Moscou d'imposer à tous les pays communistes, et compris la Yougoslavie, sa ligne de conduite et son idéologie. C'est le président Tito qui, le premier, a dénoncé les pressions qu'exercent les voisins de la Yougoslavie en vue d'amener ce pays à se soumettre aux directives de Moscou.

Le lendemain, le vice-président Rankevic reprit les mêmes accusations sous une forme encore plus violente. En signe de protestation, les ambassadeurs de l'Union Soviétique et des autres pays satellites se levèrent et quittèrent la salle.

• • •

En France, les tentatives de M. Bidault de former un gouvernement n'ont pas abouti. Le président de la république s'est alors adressé à M. Pleven. Apprenant l'échec de M. Bidault, le président de la Tunisie, Bourguiba, a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de mettre immédiatement sa menace à exécution de porter le différend franco-tunisien devant l'ONU et qu'il espérait voir un gouvernement français plus favorable à la thèse de conciliation.

• • •

L'Etat d'Israel a fêté la semaine dernière le dixième anniversaire de sa fondation. La proclamation officielle avait eu lieu au printemps 1948. A l'occasion de ces célébrations, un incident s'est produit, par suite de l'entrée à Jérusalem de troupes et d'armements lourds, ce qui était contraire aux engagements souscrits par le pays devant la commission d'armistice des Nations Unies.

• • •

Dans une lettre envoyée au Président Eisenhower, le premier ministre soviétique, Khrouchtchev, a menacé les nations occidentales d'une reprise d'essais nucléaires par l'URSS si les Etats-Unis et la Grande Bretagne ne renonçait de leur côté à ces expériences.

• • •

On a annoncé à Londres, que la dernière série d'essais nucléaires soviétiques a augmenté les radiations atomiques de l'atmosphère d'environ dix fois, sans que ce niveau constitue un danger.

L'amitié ne se fait qu'avec privauté et familiarité, car c'est une réciproque et manifeste affection par laquelle nous nous souhaitons et procurons du bien les uns aux autres selon les règles de la raison et de l'honnêteté.

S. Frs de Sales

• • •

La puissance appartient à l'union des âmes.

Emile Boutroux